



ÉDITION 2020

# LE GUIDE DE L'ENGAGEMENT

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BÉNÉVOLAT - VOLONTARIAT - INITIATIVES ET PROJETS  
CITOYENNETÉ - SÉCURITÉ PUBLIQUE - VALORISATION



[WWW.INFOJEUNESSE-PACA.FR](http://WWW.INFOJEUNESSE-PACA.FR)

**infojeunes**  
LE SERVICE DES JEUNES DE LA PACA



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**SENGAGER.FR**

**L'ARMÉE DE TERRE  
RECRUTE ET FORME**

**16 000 POSTES**

**POUR EN SAVOIR PLUS CONTACTEZ LE CENTRE  
DE RECRUTEMENT (CIRFA) LE PLUS PROCHE**

**CIRFA de Nice**  
Caserne Filley, 2 rue Sincaire  
06300 Nice France  
**04.93.62.78.73**

**CIRFA de Marseille**  
28, rue des Catalans  
13007 Marseille France  
**04.13.59.47.70**

**CIRFA de Gap**  
4, rue Bayard  
05000 Gap France  
**04.92.67.54.33**

**CIRFA de Toulon**  
322, Boulevard Commandant Nicolas  
83000 Toulon France  
**04.22.43.90.10**

**CIRFA d'Aix en Provence**  
14, Avenue du 8 mai, Immeuble Le  
Mansard (entrée C)  
13090 Aix en Provence France  
**04.42.95.18.31**

**CIRFA d'Avignon**  
32, rue Joseph Vernet  
84000 Avignon France  
**04.90.14.52.93**

INSIGN - Crédit photo : © Arnaud ROINÉ

# ÉDITO

Chaque année, 13 millions de personnes s'engagent bénévolement dans les associations. Parmi elles, 21% sont des jeunes de moins de 35 ans.

En 2019, 140 000 jeunes de moins de 30 ans ont été volontaires en service civique. Ce nombre est en augmentation chaque année. Ces deux exemples suffisent à témoigner de l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général, bien loin des on-dit d'oisiveté ou d'individualisme qui leur sont trop souvent attribués.

Au-delà de ces deux exemples, les formes d'engagement sont nombreuses, et parfois méconnues. C'est pourquoi la direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et le CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur ont souhaité réaliser ce guide afin de présenter toutes les routes possibles de l'engagement : du bénévolat associatif (ponctuel ou régulier) aux multiples formes de volontariats (en France ou à l'étranger), en passant par l'action citoyenne (dans son lycée, sa fac, son lieu de travail ou sa ville).

L'engagement des jeunes a de beaux jours devant lui, nous l'espérons. Au moment où nous bouclons cette troisième édition du guide au service des 780 000 jeunes de la région, le gouvernement annonce l'ouverture de 100 000 missions supplémentaires en Service Civique pour l'année à venir.

S'engager, c'est servir les autres, acquérir des compétences, vivre des expériences collectives porteuses de sens, contribuer au lien social, découvrir de nouveaux horizons, explorer les possibles. Et, parole d'engagée, tout ceux qui essaient y retournent ! Alors n'hésitez pas, engagez-vous ! Vous le découvrirez à travers ce guide, les possibilités sont multiples, variées, adaptées aux motivations et aux possibilités de chacun.e.

Et le réseau Information Jeunesse est présent, partout sur le territoire, pour vous accompagner dans vos démarches et vous permettre de trouver la bonne formule, celle qui vous correspond.

Tatiana Ferrani Bornet  
Présidente du CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur

# SOMMAIRE

## ÊTRE BÉNÉVOLE

- Différentes formes de bénévolat p. 6
- Statut du bénévole p. 6
- Trouver du temps p. 7
- Se former p. 7

## ÊTRE VOLONTAIRE

- Service civique en France et à l'étranger p. 9
- Corps Européen de Solidarité (CES) ancien SVE p. 10
- Volontariat de solidarité internationale (VSI) p. 11
- Volontariat franco-allemand (VFA) p. 12
- Volontaires de l'aide de l'Union européenne p. 12
- Volontariat international de la Francophonie (VIF) p. 12
- Volontariat des Nations unies (VNU) p. 14
- Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA) p. 14

## S'ENGAGER DANS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

- S'engager dans la Défense nationale et la gendarmerie p. 16
- S'engager dans la Police nationale p. 18
- Sapeur-pompier volontaire (SPV) p. 19
- Volontaire à l'EPIDE p. 19

## ÊTRE ENGAGÉ.E DANS LA CITOYENNETÉ

- Le « parcours citoyen » pour les jeunes p. 21
- Voter p. 21
- La réserve civique et autres réserves citoyennes p. 22
- Service national universel (SNU) p. 23
- Engagement local et régional p. 24
- Engagement dans la vie scolaire et étudiante p. 26
- Engagement dans le monde du travail p. 28

## S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES ET PROJETS

- Le projet p. 29
- Se faire aider p. 30
- Focus sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) :  
entrepreneur.euses engagé.es p. 30
- Financer son projet p. 31

## S'ENGAGER : RECONNAISSANCE ET VALORISATION

- Des droits acquis grâce à l'engagement p. 36
- Les outils de valorisation p. 38

## CARNET D'ADRESSES

- Adresses ressources p. 39
- Le réseau Information Jeunesse  
en Provence-Alpes-Côte d'Azur p. 41



## Une formation tremplin à visée d'insertion

L'École de la 2<sup>e</sup> Chance de Marseille (E2C Marseille) a pour mission d'assurer, par une formation tremplin en alternance et une pédagogie originale, l'insertion de jeunes adultes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification et sans emploi.

- Des rentrées tous les quinze jours, toute l'année.
- Un parcours individualisé dont la durée varie en fonction du projet professionnel. Des projets culturels, sociaux, citoyens, sportifs et des stages en alternance en entreprise.
- Un objectif à la fin du parcours : sortie en emploi, en alternance, ou en formation qualifiante.
- Une équipe de professionnels pour soutenir et accompagner les stagiaires.
- Un statut de stagiaire de la formation professionnelle ouvrant droit à une rémunération le temps du parcours.
- Une filière hôtellerie-restauration : formation aux métiers de bouche (cuisine et service) en conditions réelles de travail.



**Christelle LEBRUN**

Responsable sourcing

06 16 24 36 71

decouverte@e2c-marseille.net

  @E2CMarseille  E2C Marseille  @E2C\_Marseille

[www.e2c-marseille.fr](http://www.e2c-marseille.fr)

SOYONS

PASS ÉTUDES

# ZOU!

PRENEZ  
LE TEMPS  
DE RESPIRER  
ENTRE  
LES COURS !

ÉTUDES,  
WEEK-ENDS,  
OU VACANCES !

Bus et train  
à volonté  
pour 90€/an

[zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

Abonnement annuel de 90€/an, valable sur le réseau régional ZOU!, ouvert aux scolaires, étudiants, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle, élèves des formations sanitaires et sociales, volontaires du service civique, de 3 à 26 ans, domiciliés et scolarisés en Région Sud.

RÉGION  
SUD  
PROVENCE  
ALPES  
CÔTE D'AZUR



# ÊTRE BÉNÉVOLE

## Différentes formes de bénévolat

Avant de se lancer dans une action de bénévolat, il faut se poser les bonnes questions :

Quel sens veut-on donner à son engagement ? Pourquoi le faire et dans quel domaine ?

Quel temps est-on prêt à y consacrer ? Une fois engagé dans une structure, celle-ci compte sur le.s bénévole.s...

Le bénévolat peut s'exercer dans tous types d'associations : sportives, culturelles, sociales, humanitaires ou de solidarité, et prendre différentes formes comme par exemple :

**Chantiers de jeunes bénévoles** : pour certains dès 13 ans et jusqu'à 30 ans, c'est l'occasion de rencontrer des personnes d'origines et de cultures diverses, autour d'un projet de rénovation, d'archéologie, de protection de l'environnement ou de soutien aux plus fragiles. Non rémunérés, petite participation financière, en France et à l'étranger.

**Réserve civique** : voir partie « Citoyenneté » de ce guide

**Bénévolat de compétences** : les salariés peuvent donner de leur temps personnel pour aider des associations dans la réalisation de leurs projets

**Mécénat de compétences** : les salariés aident des associations d'intérêt général sur leur temps de travail avec l'accord de leur entreprise

**Bénévolat à distance et collaborations en ligne** :

[www.betobe.org](http://www.betobe.org)

Pour trouver une mission de bénévolat, contacter : les structures Information Jeunesse, France bénévolat, Tous Bénévoles, les DDVA (Délégués départementaux à la vie associative) : voir le carnet d'adresses. Autres pistes : les CRIB

(Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles) coordonnées sur le site [www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr), les maisons des associations, les mairies, le bouche à oreille, la presse...

## Statut du bénévole

Situation dans laquelle une personne apporte temps et compétences à titre gratuit pour une autre personne ou un organisme, c'est un engagement libre, sans autre lien financier que d'éventuels dédommagements de frais, ni lien de subordination juridique. Il peut être interrompu sans procédure, ni dédommagement. Seule obligation : respecter les statuts de l'organisme au sein duquel s'exerce le bénévolat, ainsi que les normes de sécurité du domaine d'activité. Le bénévole ne perçoit pas de rémunération mais peut parfois être dédommagé de frais induits par son activité (déplacements, hébergement, achat de matériel...). Les bénévoles ayant une activité régulière peuvent bénéficier de « titre restaurant du bénévole ».

[www.service-public.fr/associations/vosdroits/F15870](http://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F15870)

**Protection du bénévole** : aucun droit à la prise en charge de ses dépenses de santé n'est lié au statut du bénévole.

**Responsabilité civile** : Il appartient aux associations d'assurer leurs bénévoles et de les indemniser s'ils subissent des dommages corporels. Inversement, en cas de dommages causés par un bénévole, puisqu'il agit sous l'autorité directe de l'association, la responsabilité de l'association peut être engagée, sauf si le dommage a été causé par une faute du bénévole. Dans ce cas la responsabilité pénale du bénévole peut être engagée.

## Trouver du temps

Différents congés existent pour faciliter un engagement régulier ou une expérience ponctuelle.

### **Congé solidaire :**

[www.planete-urgence.org](http://www.planete-urgence.org)

rubrique congé solidaire

### **Congé de solidarité internationale :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

rubrique volontariats

### **Congé sabbatique :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) rubrique

congés dans le secteur privé

### **Réduction du Temps de Travail :**

pour les salariés qui exercent des responsabilités à titre bénévole. Loi n° 2000-37 du 19 janvier 2000 relative à la réduction négociée du temps de travail (article 15)

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### **Congé de représentation :**

[www.service-public.fr/associations](http://www.service-public.fr/associations) rubrique

fonctionnement d'une association

### **Congé engagement :**

[www.associations.gouv.fr/conge-engagement.html](http://www.associations.gouv.fr/conge-engagement.html)

### **Congé de formation animateur ou cadre jeunesse :**

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

rubrique formation des salariés du secteur privé

### **Autres congés de formation continue, professionnelle et tout au long de la vie :**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, chaque actif (hors agents publics) dispose d'un Compte personnel de formation (CPF) crédité en euros et non plus en heures. Le Compte personnel de formation (CPF) peut être alimenté aussi par les activités bénévoles et de volontariat, et servir ainsi pour un projet à cofinancer.

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr)

<https://travail-emploi.gouv.fr>

rubrique formation professionnelle

## Se former

Importante, recommandée, parfois indispensable, la for-

mation des bénévoles leur permet d'être plus efficaces et d'acquérir de réelles compétences supplémentaires. Le CFGA, Certificat de formation à la gestion associative, est délivré après une formation théorique et pratique (gestion administrative, financière et humaine).

En savoir + :

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

Où préparer le CFGA ?

- B.A.BALEX Marseille :

[www.babalex.org](http://www.babalex.org)

- Université de Toulon :

[www.univ-tln.fr](http://www.univ-tln.fr)

*D'autres formations, courtes et thématiques peuvent être proposées par des associations, soit gratuites, soit financées par différents dispositifs de formation, notamment le CPF (voir ci-dessus).*

Le Mouvement Associatif Région Sud PACA correspondant du CNAJEP en région, regroupe des structures proposant des formations.

[www.fspma.fr](http://www.fspma.fr)

## Ressources

### **Documentation**

**Information Jeunesse** « Actuel CIDJ et CRIJPACA » :

Fiches pratiques :

« Volontariat et bénévolat »,

« Les chantiers de jeunes bénévoles », « Créer une association », disponibles dans le réseau Information Jeunesse

**Sur le web :**

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

[www.tousbenevoles.org](http://www.tousbenevoles.org)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.fondation-benevolat.fr](http://www.fondation-benevolat.fr)

[www.jeuneetbenevole.org](http://www.jeuneetbenevole.org)

[www.solidaire-info.org](http://www.solidaire-info.org)

**Sources :**

Actuel CIDJ et CRIJPACA

Guide de l'engagement tout au long de la vie, CRIJ Hauts de France

[www.crij-hdf.fr/sto-](http://www.crij-hdf.fr/sto-)

[rage/2019/11/guide-de-lengagement-2020.pdf](http://www.crij-hdf.fr/sto-rage/2019/11/guide-de-lengagement-2020.pdf)

**ufcv**

**bafa.ufcv.fr**

Rejoins-nous sur  
Génération Bafa !

**PASSE TON Bafa**

**DEVIENS ANIMATEUR·RICE dès 17 ans**

# Un job rémunéré # Un engagement citoyen  
# Une première prise de responsabilité

Postule sur [paca@ufcv.fr](mailto:paca@ufcv.fr) ou par tél au **04 83 76 09 83**

**0 810 080 080** Service 0,06 € / min  
+ prix appel



## Témoignage

**Matthieu DANTENY, 20 ans, bénévole à la FAMI (Fédération Aix-Marseille Interasso), à Marseille et Aix-en-Provence**

Lorsque je suis rentré à la fac, j'ai découvert le monde associatif via l'association locale de mon institut. Si au départ, j'assistais seulement aux événements, j'ai peu à peu eu le goût de prendre part à la dynamique associative, et j'ai rapidement voulu non pas seulement être utile à la vie de mon institut, mais aussi à contribuer à celle d'Aix-Marseille en général ! C'est grâce à la Fédération Aix-Marseille Interasso (FAMI) que



L'équipe de la FAMI

j'ai pu donner une telle dynamique à mon engagement. Entouré d'une jeune équipe d'étudiant.e.s motivée, j'ai pu réaliser et participer à de nombreux projets pour les étudiant.es de l'université, comme par exemple l'AGORAé d'Aix-en-Provence et prochainement celle de Marseille, les conférences culturelles, ou encore le projet sportif d'Olympiade « TACT » en préparation. J'ai aussi pu acquérir de nombreuses compétences et rencontrer de nombreux acteurs du territoire. L'engagement associatif est une chance que je conseille à tout étudiant.e de saisir. Engagez-vous !

# ÊTRE VOLONTAIRE

Le volontaire s'engage au sein d'une association ou entreprise pour une mission au service de l'intérêt général et pour une durée précise. Il perçoit en contrepartie une indemnité non imposable et bénéficie d'une couverture maladie. Plusieurs formes de volontariat existent en France ou à l'étranger.

La Loi du 10 mars 2010 relative au Service Civique a créé deux formes de Service Civique : l'engagement de Service Civique et le volontariat associatif. Cette loi regroupe, par ailleurs, d'autres formes de volontariat : activités de volontariat/corps européen de solidarité, volontariat de solidarité internationale, volontariat international en entreprise, volontariat international en administration.

## Service civique en France et à l'étranger

L'engagement de service civique est une politique publique qui vise à favoriser la mixité et la cohésion sociale.

**Pour qui ?** Tous les jeunes entre 16 et 25 ans révolus, jusqu'à 30 ans si en situation d'handicap, sans conditions de diplôme.

**Durée :** de 6 à 12 mois, 24h par semaine minimum et jusqu'à 35h (48 h de manière exceptionnelle).

**Quel type de mission ?** Mission d'intérêt général : solidarité,

environnement, sport, culture, éducation, santé, mémoire et citoyenneté, intervention d'urgence, développement international et aide humanitaire. La mission peut être effectuée auprès d'associations, d'ONG, de fondations, d'établissements publics ou de collectivités territoriales en France ou à l'étranger. Prochainement, le service civique devrait s'articuler avec le SNU (Service National Universel, voir page 23) pour être l'une des possibilités de « phase 3 »

**Indemnité :** entre 580 et 689 euros par mois.

Le.la jeune volontaire est accompagné.e par un.e tuteur.trice, participe à une phase de préparation et il.elle est suivi.e dans sa réflexion sur son projet d'avenir. Autres avantages : protection sociale intégrale, formation civique et citoyenne et Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1), carte de Service Civique (mêmes avantages que les étudiants). À l'issue de la mission, le.la volontaire reçoit une attestation officielle et réalise un bilan nominatif mettant en avant les compétences acquises. L'engagement en service civique est valorisé dans son parcours (formation, recherche d'emploi). Il.elle peut candidater auprès de l'Institut de l'Engagement.

>> **En savoir + :**

[www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr)



## Bon à savoir

Toute personne âgée de plus de 25 ans peut effectuer un volontariat associatif pour mener à bien, entre 6 et 24 mois, des missions d'intérêt général auprès d'associations, de fondations ou, dans les départements et collectivités d'outre-mer, de personnes morales de droit public. Les volontaires bénéficient d'une indemnisation et d'une couverture sociale complète financées par l'organisme d'accueil.

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13273](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F13273)



## Témoignages

### **Chara, en Service Civique au CRIJ PACA, Marseille**

Partie de loin, je ne pensais pas trouver une mission ou même un lieu d'accueil qui partage mes convictions et mes principes : j'ai effectué ma mission de service civique au CRIJ. C'était vraiment inédit pour moi, mais je ne regrette aucunement cette expérience : véhiculer une expérience d'intérêt général et être en quelque sorte ambassadrice du service civique auprès des jeunes, peu importe leur milieu social. L'idée est de vraiment aider ces jeunes publics à sortir de leur précarité en faisant des missions de quelque mois et ainsi leur donner goût à la vie et les moyens de réussir, ça m'a beaucoup apporté sur le plan personnel et professionnel et ça m'a permis de consolider mon projet d'avenir : vraiment une expérience enrichissante. Ma mission consistait à témoigner de mon expérience d'avant et pendant mon Service civique, et de mon projet pour après mon engagement. On a mené plusieurs animations tout au long de notre volontariat pour nos publics pour ainsi dynamiser le lieu et découvrir plus amplement l'univers de notre futur environnement de travail.

### **Flavie BENARD, Volontaire en Service Civique à Cap Jeunesse, Nice**

Je m'appelle Flavie, j'ai 22 ans. Après avoir obtenu ma Licence de psychologie, j'ai décidé de faire une pause dans mes études pour réfléchir à mon projet professionnel. J'avais déjà pensé à faire un service civique auparavant, et cette année paraissait le bon moment. Faire partager mon expérience, lors de forums ou dans les établissements scolaires, sur les thématiques de l'Information Jeunesse (en particulier l'engagement et la mobilité), me permet d'aider mes pairs et des personnes de tout âge à y voir plus clair. En participant à la création d'un tiers lieu avec d'autres jeunes bénévoles (lieu d'expression où chacun pourra être accompagné pour ses projets), j'ai pu m'essayer au montage de projet, à la communication, ou encore au design d'intérieur. Cette expérience de volontariat m'a permis de prendre confiance en moi, tout en ayant un aperçu du monde associatif, et de définir les prochaines étapes de mon projet de vie.

## **Corps Européen de Solidarité (CES) ancien SVE**

Depuis octobre 2018 les activités de volontariat (Service Volontaire Européen) sont transférées dans le cadre du programme européen « Corps Européen de Solidarité ». Ce nouveau programme s'adresse aux jeunes de 18 à 30 ans souhaitant s'engager dans des actions de solidarité en France ou en Europe. Ce programme permet aux jeunes d'apporter leur contribution dans différents

champs d'intervention de la solidarité (inclusion, éducation, citoyenneté et participation démocratique, culture, santé...) de 2 semaines à 12 mois au sein d'une structure en Europe ou dans un pays voisin de l'Europe. Il leur permet de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à son développement personnel et professionnel. Cela peut aussi être un tremplin pour la création d'une organisation ou d'un engagement bénévole. À la fin de leur projet, ils reçoivent un certificat de participation au

Corps Européen de Solidarité qu'ils peuvent mentionner sur leur CV.

À noter : Les frais de transport, d'hébergement, de nourriture et d'assurance sont pris en charge et les volontaires bénéficient d'argent de poche, éventuelle-

ment de soutien linguistique et d'une formation adéquate.

>> **En savoir + :**

[www.corpseuropeensolidarite.fr](http://www.corpseuropeensolidarite.fr)  
[www.erasmusplus-jeunesse.fr/blog/582/17/Le-corps-europeen-de-solidarite-quelles-possibilites-pour-les-18-30-ans.html](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/blog/582/17/Le-corps-europeen-de-solidarite-quelles-possibilites-pour-les-18-30-ans.html)

“

## Témoignage

### Chiara Cussi, (Italie) CES au CRIJPACA, Marseille

Participer à un projet du Corps Européen de Solidarité (CES) est une expérience que je recommande à tout le monde de faire. À travers des moments positifs et négatifs, ça m'a permis de grandir d'un point de vue professionnel mais surtout personnel, et encore d'apprendre beaucoup, de rencontrer de nouvelles personnes, de nouvelles façons de vivre, de penser et de travailler, de m'ouvrir à de nouveaux stimuli et intérêts. Ma mission était axée sur la mobilité internationale des jeunes, à travers des projets de volontariat européen, service civique, stages, Erasmus... Le contact avec les jeunes, le public du centre et mes collègues m'a permis d'apprendre rapidement le français. J'ai une passion pour les langues, c'est pour ça que pendant mon séjour au CRIJ j'ai organisé une soirée d'échange linguistique, en organisant avec d'autres animateurs des ateliers de français, d'anglais, d'italien et d'espagnol. La participation à ce volontariat m'a également permis de clarifier mes idées sur mon avenir, sur ce que j'aimerais vraiment continuer à étudier et à travailler.



## Bon à savoir

### MOUV Provence-Alpes-Côte d'Azur :

[www.mouv-international.fr](http://www.mouv-international.fr)

Tous les dispositifs de volontariat sont présentés sur ce portail régional dédié à la mobilité européenne et internationale. Des offres de missions sont aussi diffusées et un annuaire d'organismes régionaux est proposé.

## Volontariat de solidarité internationale (VSI)

Ce programme national permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période de 1 à 2 ans dans un projet de solidarité (actions d'éducation, de santé, coopération humanitaire...).

Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations agréées qui cofinancent la formation, les frais de voyage, l'indemnité, la couverture sociale et l'accompagnement au retour.

Pour contacter une association agréée VSI :

[www.france-volontaire.org](http://www.france-volontaire.org)



## Bon à savoir

Le Réseau des Espaces Volontariats (REV) : [www.reseau-espaces-volontariats.org/Les-Espaces-Volontariats](http://www.reseau-espaces-volontariats.org/Les-Espaces-Volontariats)

Le REV, centres de ressources dédiés à tous les acteurs du volontariat, de l'association France Volontaires, conseille, oriente les acteurs et organise des actions pour promouvoir les formes de volontariat et mettre en réseau les acteurs.

### Volontariat franco-allemand (VFA)

Le VFA s'adresse aux 18-25 ans. Il permet aux volontaires de s'engager, en faveur d'un projet collectif, pendant 12 mois en effectuant une mission d'intérêt général au sein d'une association ou d'un établissement scolaire français ou allemand dans le domaine culturel, écologique, social, sportif, etc. Le volontaire a le statut de service civique et bénéficie d'un accompagnement binational avec une formation interculturelle, civique et linguistique.

>> **En savoir + :**  
[www.volontariat.ofaj.org](http://www.volontariat.ofaj.org)

Le CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur est **Point Information de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ)**

### Volontaires de l'aide de l'Union européenne (UE)

Pour tous les citoyens de l'UE, d'au moins 18 ans, leur mission est d'apporter leur soutien à l'organisation de l'aide humanitaire et de contribuer à renforcer les capacités locales et la résilience des communautés victimes de catastrophes. Les missions varient de 1 à 18 mois. L'appui proposé aux bénévoles pendant leur déploiement comprend le voyage, le logement, une assurance, un apprentis-

sage et développement continu, une allocation mensuelle pendant toute la durée de leur mission, et une indemnité de réinstallation pour les aider à couvrir leurs frais de retour.

>> **En savoir + :**  
[https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers\\_fr](https://ec.europa.eu/echo/what/humanitarian-aid/eu-aid-volunteers_fr)

### Volontariat international de la francophonie (VIF)

Le VIF offre aux jeunes francophones de 21 à 34 ans la possibilité de s'investir dans un projet de développement de la francophonie au sein d'institutions francophones pendant 1 an. Ce programme leur permet de valoriser leur formation, leurs compétences techniques ainsi que leurs qualités personnelles, tout en contribuant à des actions en faveur du développement de la Francophonie. Le candidat doit avoir la nationalité de l'un des 57 États ou gouvernements membres de la francophonie et être titulaire d'un diplôme universitaire ou équivalent.

Le volontaire perçoit une indemnité mensuelle de subsistance et bénéficie d'assurances. Les allers-retours entre le pays d'affectation et le pays d'origine sont pris en charge par l'OIF et/ou la structure d'accueil.

>> **En savoir + :**  
[www.jeunesse.francophonie.org](http://www.jeunesse.francophonie.org)

### Hamza, 23 ans, volontaire international de la Francophonie

Je suis devenu Volontaire de la Francophonie en 2018, un programme mis en place par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en 2006, qui permet aux jeunes francophones de mettre leurs compétences au service d'un projet de développement. Ils vivent une expérience de mobilité internationale au sein de l'espace francophone qui s'intégrera à leur parcours professionnel. Depuis 2007, près de 300 jeunes francophones ressortissants de 34 pays ont participé au programme. (Source : France Volontaires).

Le projet de promouvoir la langue française et la diversité linguistique et culturelle des francophones m'intéressait. J'ai choisi le dispositif Libres ensembles qui développe particulièrement les valeurs de paix, de tolérance, de démocratie et de droits de l'homme que soutient l'OIF. J'ai été formé à des outils pédagogiques ludiques de lutte contre les préjugés, les stéréotypes, et j'ai aussi appris moi-même à former les autres, ainsi qu'à trouver des partenaires et des financements complémentaires. Tout cela m'a passionné et m'aide bien aujourd'hui dans toutes mes activités (études, jobs, emplois, bénévolat, présidence d'association...)



Hamza et Alexandra,  
Volontaires Internationaux  
de la Francophonie

Ce programme permet la promotion de :

- La langue française et de la diversité linguistique et culturelle,
- La paix, la démocratie et les droits de l'homme,
- L'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche,
- La coopération au service du développement durable et à la solidarité.



### Bon à savoir

Découvrir le monde - Un portail national pour vivre une expérience à l'étranger.

[www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr](http://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr)

## Volontariat des Nations unies (VNU)

Ce programme de volontariat a pour objectif de soutenir la paix et le développement dans des communautés à travers le monde. Les jeunes diplômés âgés de 25 ans minimum, avec un diplôme universitaire ou un diplôme de technicien supérieur, avec au moins 2 ans d'expérience professionnelle, possédant de bonnes connaissances dans au moins une des trois langues de travail du programme VNU (anglais, français ou espagnol), et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions se déroulent entre 6 et 12 mois, des missions de moins de 3 mois sont possibles.

Le volontaire reçoit une allocation de subsistance, les frais de transport et une allocation pour frais d'installation, une assurance vie, santé et invalidité permanente, des congés annuels et une allocation pour frais de réinstallation.

>> **En savoir + :** [www.unv.org/fr](http://www.unv.org/fr)

**Volontariat en ligne :**

[www.onlinevolunteering.org/fr](http://www.onlinevolunteering.org/fr)

## Ressources

**DRDJSCS PACA** - Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale : Référents « Service civique » en région, calendrier régional des formations civique et citoyenne et du PSC 1 (prévention et secours civiques niveau 1).

<http://paca.drdjscs.gouv.fr>

rubrique Politiques publiques d'engagement en direction des jeunes.

**Structures d'appui au développement du service civique :**

CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur (13) : [www.infojeunesse-paca.fr](http://www.infojeunesse-paca.fr)

BIJ de Nice-Cap Jeunesse (06) : <https://cap-jeunesse.fr>

Association Chouf Chouf (04) [www.choufchouf.org](http://www.choufchouf.org)

## Volontariat international en entreprise ou en administration (VIE/VIA)

Ces dispositifs permettent aux étudiants, jeunes diplômés ou en recherche d'emploi, de 18 à 28 ans, de nationalité française ou européenne, de s'engager comme volontaire international, pour une période de 6 à 24 mois (renouvelable), dans une entreprise française implantée à l'étranger (VIE) ou en administration (VIA). Dans ce dernier cas, les volontaires participent à l'action de la France dans une ambassade, un consulat, une mission économique française à l'étranger ou dans un service de coopération et d'action culturelle. Être volontaire international permet de bénéficier d'un statut public protecteur : les volontaires reçoivent une indemnité forfaitaire, variable selon les pays d'affectation. Les frais de voyage et d'installation et la protection sociale sont pris en charge.

>> **En savoir + :**

[www.civiweb.com](http://www.civiweb.com)

Les organismes de mobilité internationale, membres du **Collectif des Acteurs de la Mobilité Internationale** (la CAMI)

<https://camipaca.wordpress.com>

**Documentation Information Jeunesse** « Actuel CIDJ et CRIJPACA » : Fiches pratiques : « Volontariat et bénévolat », « Les programmes européens », « Le volontariat international », disponibles dans le réseau Information Jeunesse.

#### **Sur le web :**

[www.jeunes.gouv.fr](http://www.jeunes.gouv.fr)

[www.eurodesk.eu](http://www.eurodesk.eu)

[www.agence-erasmus.fr](http://www.agence-erasmus.fr) (Agence Erasmus + France éducation et formation)

[www.erasmusplus-jeunesse.fr](http://www.erasmusplus-jeunesse.fr) (Agence Erasmus + France Jeunesse & Sport) dont une partie sur le Corps Européen de Solidarité

[https://europa.eu/youth/volunteering/evs-organisation\\_fr](https://europa.eu/youth/volunteering/evs-organisation_fr) (Portail européen de la Jeunesse)

[www.youthpass.eu/fr](http://www.youthpass.eu/fr)

[www.la-guilde.org](http://www.la-guilde.org)

[www.ritimo.org](http://www.ritimo.org)

[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) rubrique Emploi, stages, concours/ volontaires internationaux

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org) (dispositifs pour groupes de jeunes)

[www.generation-erasmus.fr](http://www.generation-erasmus.fr)

[www.solidaritesjeunesses.org](http://www.solidaritesjeunesses.org)

[www.uniscite.fr](http://www.uniscite.fr)

[www.volontariat.org](http://www.volontariat.org) (Jeunesse et reconstruction)

<https://app.wwoof.fr/> (Woofing)

#### **Sources :**

Actuel CIDJ et CRIJPACA

Guides Destination Europe, réseau Eurodesk

Guide de l'engagement tout au long de la vie, CRIJ Hauts de France

[www.crij-hdf.fr/storage/2019/11/guide-de-lengagement-2020.pdf](http://www.crij-hdf.fr/storage/2019/11/guide-de-lengagement-2020.pdf)

Le guide du bénévolat 2018/2019 à télécharger sur :

[www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_du\\_benevolat.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_benevolat.pdf)

<https://ec.europa.eu>



# S'ENGAGER DANS LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Plusieurs statuts et dispositifs d'engagement existent. Pour certains, une contrepartie financière est prévue.

## S'engager dans la Défense nationale et la gendarmerie

### Service militaire volontaire (SMV)

Le SMV s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans éloignés de l'emploi et sans qualification. Les volontaires signent un contrat de 6 à 12 mois, suivent une formation civique et citoyenne, une remise à niveau scolaire et peuvent passer leur permis de conduire. Ils peuvent aussi suivre une formation professionnelle qualifiante. Logés et nourris en caserne, les volontaires perçoivent une rémunération.

>> **En savoir + :**

[www.defense.gouv.fr/smv](http://www.defense.gouv.fr/smv)

### Le service militaire adapté (SMA), pour les jeunes d'outre-mer

Le SMA a pour mission de faciliter l'insertion dans la vie active des jeunes d'outre-mer de 18 à 25 ans sans qualification et éloignés de l'emploi : formation militaire initiale remise à niveau dans les savoirs de base, éducation civique, formation aux premiers secours, préformation professionnelle et permis de conduire.

>> **En savoir + :**

[www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)

### Devenir réserviste opérationnel

L'État a créé une garde nationale composée de volontaires qui s'engagent au service de la protection des Français.

**Conditions d'accès :** avoir plus de 17 ans, être français et jouir de ses droits civiques, pouvoir concilier vie professionnelle ou familiale et engagement dans la réserve. Le contrat est de 1 à 5 ans renouvelable et prévoit une formation.

>> **En savoir + :**

<https://garde-nationale.gouv.fr>  
[www.recrutement.terre.defense.gouv.fr](http://www.recrutement.terre.defense.gouv.fr)

### S'engager dans la réserve civile de la Gendarmerie nationale

[www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-institution/Generalites/Nos-effectifs/Reserve-gendarmerie/Devenir-reserviste](http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Notre-institution/Generalites/Nos-effectifs/Reserve-gendarmerie/Devenir-reserviste)

La réserve citoyenne de défense et de sécurité est constituée de volontaires agréés auprès d'autorités militaires et de gendarmerie en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Son rôle principal est de diffuser l'esprit de la Défense nationale et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile.



## Témoignage

### **Julie, 23 ans, passée par la Réserve Civile de la Gendarmerie Nationale**

Je souhaite témoigner ici de mon parcours au sein de la Réserve Civile de la Gendarmerie Nationale. A 17 ans, je suis au lycée, et, conseillée par un membre de ma famille, j'effectue mon dossier auprès de la brigade de gendarmerie la plus proche.

La Gendarmerie étant un corps d'armée à part entière, je commence quelque mois plus tard la formation que l'on appelle Préparation Militaire à la Gendarmerie (PMG), «seulement» 15 jours, où on apprend à marcher au pas en chantant fièrement les chants militaires français, on apprend à saluer ses supérieurs, à se comporter en militaire, on apprend le respect et la discipline. On a des séances intenses de sport, on apprend à maîtriser un individu hostile mais également les gestes de secours pour aider une personne en danger, on apprend à tirer avec une arme de poing dans un stand de tir, à démonter et remonter une arme les yeux fermés. Pour résumer, on apprend le métier de gendarme au service de la population : protéger et secourir. Ces 15 jours m'ont complètement changée, comme tous mes camarades j'en suis sortie grandie, et profondément fière de porter les couleurs de la France.

Par la suite j'ai commencé mes premiers renforts dans le département, selon mes disponibilités et selon leur besoin tout en continuant mes études du baccalauréat Économique et Social, que j'obtiendrai. Ce sont des journées ponctuelles ou des week-ends voire des semaines entières, bien rémunérées, à travailler au sein d'une brigade la plupart du temps, afin de les soulager dans leurs enquêtes et leur permettre d'effectuer des patrouilles de surveillance générale. Nous sommes exclusivement assignés aux activités opérationnelles, nous ne nous occupons pas de l'administratif ou des plaintes, nous sommes donc constamment dans l'action.

Ce fut une expérience unique, grâce à laquelle j'ai pu m'inscrire au concours de Sous-Officier de la Gendarmerie Nationale en Interne (réservé aux réservistes et gendarmes adjoints volontaires de plus d'un an de service ainsi qu'aux militaires des autres corps d'armées et ne nécessitant pas de Baccalauréat) différent du concours «externe» proposé aux participants issus du milieu civil. Je continue donc aujourd'hui de servir au sein de notre belle institution, en tant que Sous-Officier de la gendarmerie mobile et je vous encourage à vivre l'expérience magnifique qu'est la réserve de la gendarmerie.

**La réserve citoyenne de défense et de sécurité** est constituée de volontaires agréés auprès d'autorités militaires et de gendarmerie en raison de leurs compétences, de leur expérience, mais aussi de leur intérêt pour les questions relevant de la défense nationale. Son rôle principal est de diffuser l'esprit de la Défense nationale et de contribuer au renforcement du lien entre les armées et la société civile.

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1189](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1189)

**La réserve citoyenne cyberdéfense (RCC)**, cercle de confiance issu de la société civile, rassemblant professionnels et étudiants en fin d'études, s'intéressant de près au domaine de la cybersécurité et de la cyberdéfense.

[www.gouvernement.fr/risques/les-reserves-de-cyberdefense](http://www.gouvernement.fr/risques/les-reserves-de-cyberdefense)

**Réserviste local à la jeunesse et à la citoyenneté (RLJC)**. Recruté.es dans les réseaux associatifs de proximité (éducateur.trices, enseignant.es, habitant ou travaillant au sein des cités), les RLJC sont des ambassadeur.drices de la Défense nationale, déployés au sein des quartiers sensibles et des zones rurales.

[www.defense.gouv.fr/reserve/presentation-generale/reserve-citoyenne-de-defense-et-de-securite](http://www.defense.gouv.fr/reserve/presentation-generale/reserve-citoyenne-de-defense-et-de-securite)

## S'engager dans la Police nationale

### Service volontaire citoyen

Accessible aux plus de 17 ans, ce dispositif permet aux volontaires bénévoles d'accomplir,

pour une durée de 1 an renouvelable, des actions de prévention, médiation sociale ou solidarité au sein de la police nationale.

**Réserve citoyenne dans la Police nationale**, mêmes missions mais il faut avoir plus de 18 ans (bénévolat)

3 possibilités, voir

[www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements](http://www.devenirpolicier.fr/nous-rejoindre/autres-recrutements)

1) La réserve citoyenne de la Police nationale propose à tous les citoyens de plus de 18 ans remplissant certaines conditions, la possibilité de s'engager bénévolement aux côtés des policiers dans des missions de solidarité, de médiation sociale, d'éducation à la loi et de prévention de la délinquance. (Les missions diverses qui peuvent être proposées aux candidats sont stipulées sur le site).

Elle intègre la réserve citoyenne qui propose des missions auprès de divers services demandeurs. Il faut aller sur le site <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr> pour s'inscrire en ligne, dans l'onglet «trouver une mission» ; les services de police et tous autres organismes publics et privés, associations...y indiquent leurs besoins, en temps réel.

2) Le service civique, engagement volontaire au service de l'intérêt général ouvert aux 16-25 ans, élargi à 30 ans aux jeunes en situation de handicap, est possible aussi dans la Police nationale (voir partie service civique dans ce Guide, et [www.service-civique.gouv.fr](http://www.service-civique.gouv.fr), choisir le domaine « Intérieur »

3) La réserve civile de la Police nationale est proposée aux citoyen.nes âgé.es de 18 à 65 ans, par engagement sous forme de contrat annuel, de 90 jours rémunérés maximum, renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de 5 ans. À l'issue, un nouveau contrat peut être renouvelé. Toutes les informations et missions sont indiquées sur le site [www.devenirpolicier.fr](http://www.devenirpolicier.fr)

Les inscriptions se font en téléchargeant le dossier de candidature correspondant à la catégorie du postulant (citoyen volontaire, retraité de la Police nationale, ou ex-adjoint de sécurité). Après étude et acceptation du dossier, le SGAMI Sud à Marseille propose un contrat d'engagement avec un service actif de police. Une fois le contrat signé, le candidat doit suivre une formation rémunérée de 15 jours au Centre Régional de Formation de Nice pour les «civils». Cependant, les candidats étant très rarement appelés pour exercer les missions prévues, faute de budget, les formations ont été suspendues depuis 2 ans en zone sud. Pour tout renseignement contacter le service compétent du SGAMI Marseille :

[sgamisud-reserve-civile-gestion@interieur.gouv.fr](mailto:sgamisud-reserve-civile-gestion@interieur.gouv.fr)

## Sapeur-pompier volontaire (SPV)

Les sapeur-pompiers volontaires sont des citoyens ordinaires qui, en parallèle de leur vie professionnelle ou de leurs études, ont choisi

de se rendre disponible pour répondre à toute alerte émise par le centre de secours dont ils dépendent. Ils suivent régulièrement des formations et peuvent assurer toutes les missions incombant aux services d'incendie et de secours. Les SPV s'engagent sur le long terme, ils perçoivent une contrepartie financière et reçoivent une formation.



### Bon à savoir

Le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) reçoit et sélectionne les candidatures de sapeurs-pompiers volontaires.

>> **En savoir + :**  
[www.pompiers.fr](http://www.pompiers.fr)

## Volontaire à l'EPIDE

L'EPIDE - Établissement pour l'insertion dans l'emploi – est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Les volontaires sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République. Objectifs : construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres.

[www.epide.fr](http://www.epide.fr)



## Témoignage

### Philippe A., sapeur-pompier volontaire à Allauch

Depuis tout petit, je rêve de devenir pompier, comme mon père. A 13 ans je suis entré à l'Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) de Mimet (4 ans de formation, les mercredis et samedis). Au début c'était un peu dur mais petit à petit j'ai découvert que c'était une vraie vocation pour moi. Après ma réussite au test final de la formation de JSP, je me suis engagé comme Sapeur-pompier volontaire. Les interventions ne concernent pas uniquement la lutte contre les incendies ; nous réalisons énormément de secours aux personnes. J'ai vécu des moments qui m'ont touché, j'ai vu des situations que mes amis n'imaginent même pas, mais aussi des moments heureux, et tout cela m'a fait grandir plus vite. Pour devenir Sapeur-pompier volontaire et plus tard pour moi professionnel (je prépare le concours pour entrer au Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille), il ne faut pas seulement aimer le prestige de la tenue, les beaux camions etc. ça ne suffit pas, il faut vraiment être passionné par le service que nous rendons à la population, avoir l'esprit d'équipe, bien s'entraîner et apprécier la vie en caserne. Je dirais aux jeunes qui veulent s'engager dans cette voie (les filles aussi le peuvent) : « réalise ton rêve, garde toujours la tête haute et fonce ! ».



@Pompiers13

### Sources : Documentation Information Jeunesse

Actuel CIDJ et CRIJPACA » :

Fiches pratiques : « Les métiers des armées », « Les métiers de la gendarmerie », « Les métiers de la police », « Sapeur-pompier », disponibles dans le réseau Information Jeunesse.



# ÊTRE ENGAGÉ.E DANS LA CITOYENNETÉ

« La citoyenneté ne se définit pas uniquement d'un point de vue juridique par la **possession de la nationalité française et de ses droits civiques et politiques**. Elle se définit aussi aujourd'hui comme une **participation à la vie de la cité**. Cependant, les citoyens n'ont aucun rôle obligatoire à jouer. En ce sens, le statut juridique de citoyen est un statut de liberté. Un citoyen peut choisir de participer (citoyen actif) ou non (citoyen passif) à la vie publique. La participation citoyenne peut s'exercer de multiples façons, par le vote aux différentes élections, par un engagement scolaire ou étudiant, par une participation aux instances locales et régionales et/ou professionnelles, par l'adhésion à une association, un parti, un syndicat... »

[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

## Le « parcours citoyen » pour les jeunes

### Enseignement de défense

La sensibilisation au devoir de Défense, partie intégrante de l'enseignement civique en classe de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup>, porte sur les principes et l'organisation générale de la Défense nationale et de la sécurité collective (Europe, ONU). Elle doit être complétée dans les cours d'ECJS (Éducation Civique, Juridique et Sociale) des classes de 1<sup>ère</sup> et de terminale.

### Journée Défense et Citoyenneté (JDC)

La JDC s'impose à tous les citoyens, femmes et hommes, avant l'âge de 18 ans (pos-

sible jusqu'à 25 ans). Cette journée permet de rappeler à chacun que la liberté a un prix, c'est aussi une occasion de contact direct avec la communauté militaire et ses métiers civils et militaires. Informations sur <https://presaje.sga.defense.gouv.fr>

Les jeunes en difficulté peuvent obtenir des conseils d'orientation vers des structures d'aide adaptée.

### Recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat s'ils résident à l'étranger, dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire (recensement en ligne possible dans certaines communes). La mairie (ou le consulat), leur remettra alors une attestation de recensement.

>> En savoir + :

[www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete)

## Voter

Le droit de vote est l'un des droits fondamentaux d'une démocratie. Il permet à chacun de se sentir impliqué et responsable dans sa vie de citoyen. En France, le vote est un droit et non un devoir, contrairement à certains pays, comme la Belgique, où c'est une obligation. En plus de voter, il est possible, à partir de 18 ans, de se présenter à différentes élections : législatives, régionales, départementales, municipales...

Tout le monde dispose du droit de vote à condition d'être âgé de plus de 18 ans, d'avoir la nationalité fran-

çaise et de jouir de ses droits politiques et civiques. L'inscription sur les listes électorales est automatique à partir du recensement de la JDC. Les citoyens d'un pays de l'Union européenne (UE) résidant en France peuvent voter lors des élections municipales et des élections européennes.

#### Les différentes élections :

- **Élections municipales** (les conseillers municipaux et maire) tous les 6 ans
- **Élections départementales** (Les conseillers départementaux) tous les 6 ans
- **Élections régionales** (les conseillers régionaux des 13 régions métropolitaines) tous les 6 ans

- **Élections présidentielles** (le Président de la République), tous les 5 ans, au suffrage universel direct en deux tours. Les partis peuvent choisir d'organiser des primaires et de les ouvrir uniquement à leurs adhérents ou à l'ensemble des citoyens français.
- **Élections législatives** : (les députés de l'Assemblée Nationale) tous les 5 ans au suffrage universel direct et au scrutin majoritaire à deux tours.
- **Élections sénatoriales** : (les sénateurs) tous les 6 ans
- **Élections européennes** : (les députés européens) tous les 5 ans

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)



### Bon à savoir

#### Le Parlement Européen des Jeunes, le PEJ

C'est une association d'éducation à la citoyenneté européenne qui dispose d'antennes dans chaque pays de l'Union européenne. Son objectif principal est d'impliquer la jeunesse (via les lycéens) dans la construction de l'Europe en l'invitant à prendre part au débat public européen. Le PEJ organise des forums et des manifestations et publie un livret sur les institutions européennes vues par les jeunes. >> **En savoir +** : [www.pejfrance.org](http://www.pejfrance.org), [comitesudest@pejfrance.org](mailto:comitesudest@pejfrance.org)

## La réserve civique et autres réserves citoyennes

### La réserve civique et ses missions

Instituée par la Loi Égalité et Citoyenneté n° 2017-86 du 27 janvier 2017, la réserve civique est une réponse au désir d'engagement des citoyens qui s'est largement manifesté après les attentats de 2015 en France. Elle permet l'engagement bénévole et occasionnel de citoyens français et étrangers résidant régulièrement sur le territoire français, comme acteurs d'un ou plusieurs projets d'intérêt

général, inspirés par les valeurs de la République et proposés par des organismes publics ou associatifs.

Ces projets peuvent concerner 12 domaines d'action : la coopération internationale, la culture et les loisirs, l'éducation pour tous, l'environnement, l'insertion et l'accompagnement professionnels, la mémoire et la citoyenneté, la santé, la sécurité, les situations d'urgence ou événements exceptionnels, la solidarité, le sport et le vivre ensemble.

>> **En savoir +** : <https://covid19.reserve-civique.gouv.fr>

**La réserve citoyenne de l'Éducation nationale** : ouverte à tous les citoyens majeurs pour soutenir bénévolement les équipes éducatives pour la transmission des valeurs de la République en apportant leur expérience et leur témoignage (éducation à la laïcité, lutte contre les discriminations, égalité filles garçons...). Inscriptions en ligne.

>> **En savoir + :**

[www.education.gouv.fr/reserve-citoyenne](http://www.education.gouv.fr/reserve-citoyenne)

**La réserve communale de la sécurité civile** : constituée de citoyens volontaires

et bénévoles sans formation particulière, elle apporte son concours à l'équipe municipale en participant au soutien et à l'assistance des populations en cas de crise.

>> **En savoir + :**

[www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/reserve-communale-securite-civile](http://www.demarches.interieur.gouv.fr/particuliers/reserve-communale-securite-civile)

**La réserve citoyenne de défense et de sécurité, la réserve citoyenne cyberdéfense (RCC) et la réserve locale à la jeunesse et la citoyenneté : voir la partie « S'engager dans la sécurité publique » de ce guide.**

### **Le Service National Universel (SNU)**

Le Service National Universel (SNU) est un projet d'émancipation de la jeunesse, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit les objectifs suivants : la transmission d'un socle républicain, le renforcement de la cohésion nationale qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle.

Le SNU remplacera, au terme de son extension à l'ensemble d'une classe d'âge, la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Le Service national universel s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans et s'articule en trois étapes clés :

**1.un séjour de cohésion de deux semaines** visant à transmettre un socle républicain fondé sur la vie collective, la responsabilité et l'esprit de défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, dans un département autre que celui de résidence du volontaire. Au cours de ce séjour, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels (illettrisme, compétences notamment numériques) ;

**2.une mission d'intérêt général** visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, 84 heures tout au long de l'année ou 12 jours consécutifs, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Au cours de cette mission d'intérêt général, en fonction de leur situation, les volontaires peuvent également être accompagnés dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;

3.la possibilité d'un engagement volontaire d'au moins 3 mois, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour des formes de volontariat existantes : service civique, réserves opérationnelles des armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen...Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans.

**Source :** [www.jeunes.gouv.fr/actualites/zoom-sur/SNU](http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/zoom-sur/SNU)

**Mathias Rodenas, accompagné par le PIJ de Cavailon (84)**

Bonjour je m'appelle Mathias RODENAS, j'ai 16 ans, je suis lycéen à Cavailon au lycée Ismaël Dauphin (Vaucluse) et je suis président de l'association de la Maison des Lycéens (MDL), et membre du Conseil de Vie Lycéenne (CVL). J'ai également participé à la première génération du SNU.

Cet engagement « militaire » et civique qu'est le SNU m'a intéressé, et cette expérience me tentait, alors je m'y suis inscrit. Je me suis donc retrouvé, le 16 juin 2019 à 6h à la gare TGV d'Avignon, direction Paris, puis la Creuse, où j'ai été affecté pour la première phase. Je ne connaissais personne, des jeunes volontaires du Vaucluse, et pourtant je suis ressorti de cette expérience avec plein de souvenirs et de liens créés, que je continue d'entretenir aujourd'hui. Nous



Mathias Rodenas, engagé en SNU

avons donc passé 2 semaines, dans un lycée de la Creuse et nous avons découvert les métiers de la Défense (pompiers, gendarmes...) et militaires, et avons intégré des valeurs citoyennes et républicaines, notamment avec les activités de cohésion. Pour ma deuxième phase, qui est la Mission d'Intérêt Général, je vais l'effectuer au SDIS, au sein des pompiers, dans lequel je vais suivre une formation de secours aux personnes. (voir aussi son témoignage comme élu CVL, rubrique Engagement dans la vie scolaire et étudiante page 26).

## Engagement local et régional

Les instances régionales et locales sont libres de créer et d'organiser des représentations de la jeunesse à laquelle les jeunes sont invités à participer.

### Parlement Régional de la Jeunesse de la région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur :

100 jeunes, âgés de 15 à 25 ans, apprenti.es, lycéenn.es, étudiant.es, ont été élu.es et sont porte-paroles de la jeunesse de la région Sud pour améliorer les politiques régionales en sa faveur. Regroupés en « fabriques » (Citoyenneté, Environnement, Communication), ils/elles ont déjà porté des mesures concrètes comme « la banque de stages » ou le « E-pass jeunes ».

[www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/parlement-regional-de-la-jeunesse](http://www.maregionsud.fr/jeunesse-et-formation/parlement-regional-de-la-jeunesse)

**Conseil départemental des jeunes :** le Conseil départemental des jeunes de Provence (13) ou le Conseil départemental des jeunes (06) représentent les collégiens de leur département.

Ils proposent, débattent et conçoivent des projets en lien avec les préoccupations des collégiens.

Les élections ont lieu dans les 6 semaines qui suivent la rentrée.

>> **En savoir + :** Conseils départementaux, voir carnet d'adresses

**Conseil municipal des jeunes :** de nombreuses villes mettent en place des conseils municipaux d'enfants et de jeunes âgés de 7 à 16 ans, élus dans les écoles et les associations. Ce sont des instances

### Ines Benzerguine, élue au Parlement Régional de la Jeunesse Provence-Alpes-Côte d'Azur (PRJ)

Je m'appelle Inès Benzerguine, j'ai actuellement 18 ans et je suis en terminale Littéraire. Également je suis cheffe de projet dans une association (Partage ton Talent) située à Nice.

Je suis aussi membre du Conseil régional à Marseille. J'occupe ce siège très assidûment depuis 2018. Le Parlement régional de la Jeunesse est un lieu de réflexion et d'expression où s'élabore un dialogue permanent entre les conseillers et les jeunes de la Région. À travers ce dernier, j'ai pu découvrir le fonctionnement de la collectivité régionale. C'est une expérience très enrichissante, car nos projets portent les valeurs de la République. Cela permet de comprendre le fonctionnement d'une haute institution politique. Aussi, de représenter la jeunesse à travers une assemblée, c'est un véritable laboratoire démocratique et d'innovation contribuant au rayonnement de notre belle Région. C'est un organe représentatif qui permet à notre jeunesse d'être écoutée.

### Inés F. élue au Parlement régional de la Jeunesse Provence-Alpes-Côte d'Azur (PRJ)

Bonjour, je m'appelle Inès, j'habite à Briançon dans les Hautes-Alpes (la montagne). Je viens de finir le lycée. C'est maintenant la deuxième année que je suis au PRJ et malheureusement mes études supérieures ne me permettent pas d'y repasser une 3<sup>ème</sup> année (changement de région).

Le PRJ c'est une occasion de rencontrer plein de nouvelles personnes toutes différentes les unes des autres ; c'est aussi une « mise en bouche » de la vie d'adulte, ça nous permet de comprendre le fonctionnement du côté « politique » de la vie, et d'y participer à l'échelle de la région pour les jeunes.

Certes ça prend un peu de temps (au minimum 1 samedi par mois), mais c'est une expérience unique ! Des moments de partage (autant en travaillant qu'en rigolant), des travaux et des expériences constructives, tous ces mots pour dire : foncez, engagez-vous, ça en vaut grandement la peine !



Parlement Régional de la Jeunesse (PRJ)  
de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur

d'échanges et de propositions concernant la vie quotidienne de la ville : vie scolaire, solidarité, sécurité routière, loisirs, environnement...

**Conseils citoyens** : mis en place dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville, ils permettent de favoriser

l'expression des habitants et usagers, de participer à l'élabo-ration des contrats de ville et projets de renouvellement urbain, et de stimuler et appuyer les initiatives citoyennes. Il en existe dans chacun des 6 départements ;

>> **En savoir + :**

[www.conseilscitoyens.fr](http://www.conseilscitoyens.fr)

### Nour, 15 ans et demi, élue au CMJ de Cavaiillon, accompagnée par le PIJ de Cavaiillon (84)

Bonjour, je m'appelle Nour Mokadmi, j'ai 15 ans et demi et je suis actuellement en classe de seconde au lycée Ismaël Dauphin à Cavaiillon. En octobre 2018, j'ai été élue au Conseil municipal des jeunes de Cavaiillon par les élèves du collège Clovis Hugues tout comme 15 autres jeunes (il y a quatre élus par collège).

Lorsque je me suis engagée, c'était tout d'abord dans le but de participer à une nouvelle expérience où je pouvais avoir une voix qui compte. Je voulais également m'engager dans des causes qui me tiennent à cœur comme l'écologie.

A travers nos actions de CMJ, j'ai pu tisser des liens forts avec tous mes camarades. Je ne les connaissais pas la plupart d'entre eux mais aujourd'hui nous sommes tous liés par cet engagement envers notre commune. Ensemble, nous sommes allés à la rencontre de institutions qui régissent notre pays de l'hôtel de ville au Conseil régional en passant par la communauté d'agglomération et le Conseil départemental. Nous avons pu rencontrer les élus et échanger avec eux, ce que j'ai trouvé très intéressant et enrichissant.



Nour, élue au CMJ de Cavaiillon

A l'approche de la fin de mon mandat et avec du recul, je me rends compte de la richesse de cette expérience humaine et citoyenne qu'a été pour moi l'engagement auprès du Conseil municipal des jeunes de Cavaiillon.

## Engagement dans la vie scolaire et étudiante

Il est possible pour un élève de participer à la vie et au projet pédagogique de son établissement à travers plusieurs instances, et de jouer un rôle de médiateur entre les élèves et les enseignants :

**Coopérative d'école** : c'est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Elle contribue au développement de l'esprit de solidarité entre les élèves et à l'amélioration du cadre scolaire et des conditions de travail et de vie des élèves dans l'école.

**Délégué-e de classe** : dans chaque classe du collège et

du lycée, parfois même en primaire, deux délégué.es des élèves élu.es représentent les élèves de leur classe. Ce sont des médiateur.trices entre leurs camarades et les autres membres de la communauté éducative et participent aux conseils de classe.

**Conseil de la vie collégienne (CVC)** : c'est une instance d'échanges et de dialogue entre élèves et avec les membres de la communauté éducative et un lieu d'expression.

**Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL)** : composé de 10 élèves désigné.es pour 2 ans par l'ensemble des élèves du lycée, et de 10 personnes élues parmi des membres du personnel du lycée et des parents d'élèves, le CVL fait des propositions et donne un avis sur l'organisation des études,

du temps scolaire, sur l'accompagnement personnalisé, l'information sur l'orientation, les activités sportives, culturelles et périscolaires, les échanges linguistiques, l'utilisation des fonds...(voir le témoignage de Mathias Rodenas, ci-dessous)

**Conseil académique de la vie lycéenne (CAVL) :** composé de 40 membres au maximum, dont la moitié au moins sont des lycéen.nes ou des élèves des établissements régionaux d'enseignement adapté (EREA), il formule des avis sur les questions relatives à la vie scolaire et au travail scolaire des lycéenn.es.

**Conseil national de la vie lycéenne (CNVL) :** le ministre de l'Éducation nationale peut consulter le CNVL sur les questions relatives au travail scolaire et à la vie matérielle, sociale, culturelle et sportive dans les lycées et les EREA.

Le conseil est aussi tenu informé des grandes orientations de la politique éducative dans les lycées.

**Maisons des lycéens (MDL) :** ce sont des associations gérées directement par les élèves à partir de 16 ans, de chaque lycée, qui développent des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté. Tous les élèves du lycée peuvent adhérer et devenir membres de la MDL.

**Syndicats lycéens :** ils agissent en défense des intérêts de la jeunesse dans le secondaire et le supérieur.

**Engagement dans la vie étudiante :** Les étudiants peuvent siéger dans les conseils et commissions de l'université tels que le Conseil d'administration de l'université, la commission de la Recherche et la commission Formation et Vie Universitaire (CFVU). Les élu.es



## Témoignage

### **Mathias Rodenas, accompagné par le PIJ de Cavailion (84)**

Je m'appelle Mathias Rodenas, j'ai 16 ans, je suis lycéen à Cavailion au lycée Ismaël Dauphin (Vaucluse) et je suis président de l'association de la Maison des Lycéens (MDL), et membre du Conseil de vie lycéenne (CVL). J'ai également participé à la première génération du SNU et j'ai aussi été élu au Conseil municipal des jeunes (CMJ) de Cavailion en 2016, pour un mandat de 2 ans. C'est ce premier engagement qui m'a donné goût aux responsabilités. Je me suis investi dans mon lycée dans le but et l'envie de prouver que le lycée n'est pas seulement un lieu de travail mais d'abord un lieu de vie. J'ai d'abord été élu au Conseil de vie lycéenne, puis au sein de la Maison des lycéens en tant que président. Nous avons organisé cette année, la journée de la Rose, qui consiste à offrir une rose à n'importe quel membre de la communauté en signe d'estime, des sessions de ramassage des déchets au sein de l'établissement, ou encore le bal de fin d'année des terminales, car c'est un évènement marquant et important qui symbolise les années de lycée. On dit souvent que l'on vit ses plus belles années au lycée, et contribuer à cette vie lycéenne ne peut qu'apporter de la joie.

(voir aussi son témoignage comme engagé dans le SNU, rubrique Engagement dans la citoyenneté page )

étudiant.es interviennent dans les domaines liés au fonctionnement de l'université. Dotés de structures locales et nationales, les syndicats les plus importants peuvent agir sur l'adoption des réformes et contrôler leur application.

Contactez les Bureaux de la Vie Étudiante (BVE) des universités.

## Engagement dans le monde du travail

### CSE (Comité Social et Économique)

Le 1<sup>er</sup> janvier 2020, en application du décret du 29 décembre 2017, toutes les instances représentatives du personnel, que sont le Comité d'Entreprise (CE), les délégué.es du personnel et le CHSCT (comité hygiène, sécurité et conditions de travail) ont dû fusionner en une seule entité, le CSE, excepté dans les entreprises de moins de 11 salariés.

Élus pour 4 ans par les salarié.es dans les entreprises comptant au moins 11 salariés (sauf convention ou accords collectifs), les membres du CSE et leurs suppléant.es ont pour mission de présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles ou collectives du personnel.

**Délégué.e syndical** : désigné.e par un syndicat représentatif dans l'entreprise, il ou elle représente le personnel. C'est par son intermédiaire que le syndicat fait connaître à l'employeur ses réclamations, revendications ou propositions et négocie les accords collectifs.

**Conseiller prud'homal** : compétent pour trancher les litiges individuels entre salariés et employeurs.

## Ressources :

**ANACEJ** (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes) : <http://anacej.asso.fr>

**CIDEM** (Civisme et DEMocratie) : [www.cidem.org](http://www.cidem.org)

**Conseil Départemental des jeunes des Alpes Maritimes** : [www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

**Conseil départemental des jeunes de Provence** : [www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)

**Conseil régional Sud PACA** : [www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

**Conseil académique de la vie lycéenne** : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr) rubrique Lycée/vie lycéenne

**DIRECCTE PACA** Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi :

<http://paca.direccte.gouv.fr>

**FAGE** Fédération des Associations Générales Étudiantes :

[www.fage.org](http://www.fage.org)

**UNEF** Union Nationale des Étudiants de France : <http://unef.fr>

**UNI** Union Nationale Interuniversitaire : [www.uni.asso.fr](http://www.uni.asso.fr)

### Documentation Information

**Jeunesse** « Actuel CIDJ et CRIJPACA » : Fiches pratiques : « Les droits et obligations du salarié », « Voter, participer à la vie de la cité », disponibles dans le réseau Information Jeunesse.

### Sur le web :

<http://jeunes.gouv.fr> rubrique citoyeneté

[www.place-publique.fr](http://www.place-publique.fr)

<http://travail-emploi.gouv.fr>

[www.vie-publique.fr](http://www.vie-publique.fr)

[www.justice.fr](http://www.justice.fr)

[www.cidj.com](http://www.cidj.com) rubrique vie quotidienne

### Sources :

Actuel CIDJ et CRIJPACA, Guide de l'engagement tout au long de la vie, CRIJ Hauts de France

[www.crij-hdf.fr/storage/2019/11/guide-de-lengagement-2020.pdf](http://www.crij-hdf.fr/storage/2019/11/guide-de-lengagement-2020.pdf)

[www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete](http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete)

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

<http://eduscol.education.fr>

[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

[www.cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/politique-de-la-ville)

# S'ENGAGER DANS DES INITIATIVES ET PROJETS

## Le projet

Sans le savoir, on est très souvent en « mode projet » : organiser une fête, partir en vacances, monter un groupe de musique... selon la taille et l'importance d'un projet, il faut réfléchir et suivre une méthodologie par étapes.

**1** - Préciser son idée en se posant les bonnes questions : d'où vient cette idée, et quel est son objectif, pour qui...en a-t-on déjà parlé ou jamais à personne, est-ce un projet personnel ou collectif ? Quelles compétences faut-il, a-t-on toutes ces compétences ou

faut-il de l'aide ? Combien de temps peut-on consacrer à ce projet et quand va-t-il commencer, quelles seront les étapes de réalisation ?

**2** - Élaborer un budget : combien ça va coûter et où trouver l'argent

**3** - Se faire accompagner est utile et même indispensable pour les projets de création d'entreprise ou d'association : il va donc falloir trouver le bon interlocuteur, les bons partenaires notamment conseillers et financeurs.

**4** - Communiquer, faire connaître son projet pour le faire vivre et même grandir.



## Témoignage

### Claire Marc, fondatrice d'une agence de communication en vulgarisation scientifique

Durant ma création d'activité, j'ai assisté à de nombreux ateliers mais je dois dire que le DECLIC a été l'un des plus intéressants et constructifs pour moi.

Le format est très ingénieux car nous sommes amenés à discuter avec plusieurs personnes ressources, le tout dans un cadre décontracté, bienveillant et très convivial. Parmi les personnes ressources présentes lors de mon atelier, l'une d'entre elles m'a aidé à construire mon business plan les jours suivants et l'autre m'a conseillé d'intégrer une coopérative d'activité et d'emploi (CAE), chose que je ne regrette pas du tout aujourd'hui.

Je recommande vivement cette expérience à d'autres jeunes porteurs de projets car c'est l'occasion de formuler son projet de manière claire (de s'entraîner à « pitcher » donc) mais aussi l'occasion de se confier au sujet des difficultés que nous rencontrons. Chaque personne ressource donnera des pistes pour surmonter ces difficultés et les pistes sont parfois nombreuses là où nous pensions être dans une impasse. De plus, le format des ateliers permet de rencontrer d'autres jeunes porteurs de projets, de tisser des liens avec eux mais aussi de prendre connaissance de leurs propres difficultés, cela permet de moins se sentir seuls face à cette expérience, de voir qu'on est tous confrontés à des obstacles mais qu'il y a des solutions à tout !

Si je devais résumer en une phrase cet atelier je dirais qu'il a réellement accéléré mon projet. Moins d'un mois après cet atelier, mon budget prévisionnel était bouclé et j'intégrais la CAE dans laquelle je suis actuellement. Alors foncez !

## Se faire aider

**Le réseau Information Jeunesse a vocation à accueillir tous les jeunes ayant des projets divers.**

Les structures labellisées IJ (Information Jeunesse) orientent vers les interlocuteurs appropriés en fonction du projet.

L'Espace Initiatives Jeunes du CRIJ PACA : lieu d'accueil des porteurs de projet, d'écoute et de mise en réseau/orientation vers les professionnels en rapport avec chaque projet. Des sessions DECLIC (Accélérateur de projet format très court et gratuit) sont proposées par le CRIJ en partenariat avec Inter-made et La Rucho

contact : [cduffaud@crijpaca.fr](mailto:cduffaud@crijpaca.fr)  
[www.infojeunesse-paca.fr](http://www.infojeunesse-paca.fr)

**Cap Jeunesse Côte d'Azur-BIJ de Nice** propose des actions en faveur des initiatives et des projets des jeunes :

<https://cap-jeunesse.fr>

**L'école des projets de Cannes** aide aux porteurs de projets : [www.logisdesjeunes.asso.fr](http://www.logisdesjeunes.asso.fr)

**Le PIJ de l'Isle sur Sorgues** : Point d'appui relais initiatives jeunes, programme européen jeunesse Erasmus + (11-30 ans). Référent Fonds d'Initiatives Jeunes FIJ 84 (bourse aux projets pour les 11-25 ans).

[www.islesurlasorgue.fr](http://www.islesurlasorgue.fr)  
[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

**Le Point information jeunesse - La Gare de Coustellet à Maubec**, Maison de Projets : conseils et orientations pour les initiatives de jeunes :

[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

## Focus sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) : [entrepreneur.euses.engagé.es](http://entrepreneur.euses.engagé.es)

Reconnue par la Loi du 31 juillet 2014, l'Économie sociale et solidaire (ESS) regroupe un ensemble de structures qui cherchent à concilier utilité sociale, solidarité, performance économique et gouvernance démocratique, avec pour ambition de créer des emplois et de développer une plus grande cohésion sociale tout en luttant contre la délocalisation des emplois.

Les structures de l'ESS sont présentes dans tous les secteurs d'activité et peuvent prendre de multiples formes :

**Coopératives** (SCOP, SCIC, CAE...), qui adoptent le principe coopératif suivant : une personne vaut une voix et non un titre financier = une voix. Un type particulier de coopérative pour les 16/18 ans : les coopératives Jeunesse Service qui leur permettent de créer leur job d'été (à Gap ou Manosque) : [www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services](http://www.cooperer.coop/les-cooperatives-jeunesse-de-services)

**Associations**, avec la liberté de définir ses propres principes de fonctionnement grâce à la Loi 1901 qui donne les éléments fondateurs de la constitution d'une association : un projet associatif, la réunion d'au moins 2 personnes partageant ce projet, la liberté de mettre en commun des connaissances et des activités apportées par chacun-e, l'égalité entre les membres, la gestion désintéressée. L'association ne sert pas à gagner de l'argent, si elle réalise des excédents, ceux-ci doivent être utilisés pour réaliser l'objet désintéressé de l'association.

Plusieurs formes d'associations existent, déclarées ou non, d'uti-

lité publique, ou encore les juniors associations qui permettent à des jeunes âgés de 13 à 18 ans de se regrouper pour réaliser leurs projets.

[www.juniorassociation.org](http://www.juniorassociation.org)

**Mutuelles et fondations**, recherche de but non-lucratif (répartition des excédents), système de membres.

## Financer son projet

Pour les projets non professionnels, personnels, artistiques, culturels, de solidarité...

### Fondation de France :

Bourses de soutien aux projets, bourses Déclics jeunes (18 à 30 ans) pour réaliser un projet personnel dans différents domaines : art, artisanat, culture, sciences, techniques, action sociale et humanitaire, environnement... Chaque année, environ 20 bourses d'un montant de 7 600 €.

[www.fondationdefrance.org/fr](http://www.fondationdefrance.org/fr)

### Fondations d'entreprises :

principalement dans les secteurs suivants : sport, social, culture... L'association Admical sensibilise les entrepreneurs à la pratique du mécénat et répertorie les entreprises mécènes. Même une TPE peut contribuer à un projet qui l'intéresse.

[www.admical.org](http://www.admical.org) ;

[www.fondations.org](http://www.fondations.org)

**Sponsors** : contrairement au mécénat, les entreprises qui pratiquent le sponsoring ou parrainage attendent un retour sur investissement. On peut cibler les grandes entreprises qui ont un budget communication relativement important et dont l'activité peut être en lien avec le projet proposé.

**Crowdfunding ou plateforme participative** : de plus en plus de porteurs de projets

tentent leur chance sur les plateformes participatives. Le principe est simple : faire financer son projet en faisant appel aux particuliers. Condition pour récupérer les dons : avoir réussi à obtenir au moins 100 % de la somme demandée. Il existe des dizaines de plateformes : Ulule, Leetchi, Kisskissbankbank, Babeldoor, Rookiz (1<sup>ère</sup> plateforme dédiée aux jeunes de 18 à 30 ans) ...

### Spécial Corps Européen de Solidarité (CES) ( voir aussi page 10 « Être volontaire » de ce guide°) :

Les jeunes volontaires dans le programme CES peuvent monter des « Projets de solidarité » : action de solidarité nationale ou locale/régionale conçue, organisée et réalisée par un groupe de 5 jeunes minimum de 18 à 30 ans (durée 2 à 12 mois), pour développer l'esprit d'initiative et d'entrepreneuriat et la citoyenneté active. Soutien financier et pédagogique via l'Agence Erasmus+Jeunesse :

[www.corpseuropeen-solidarite.fr/descriptif-des-projets-de-solidarite.html](http://www.corpseuropeen-solidarite.fr/descriptif-des-projets-de-solidarite.html)

Inscription obligatoire sur le portail du CES :

[https://europa.eu/youth/solidarity\\_fr](https://europa.eu/youth/solidarity_fr)

De nombreux coups de pouce peuvent aider à démarrer un projet, par exemple : « **Ose tes idées** » dispositif de soutien financier des projets de jeunes (11 à 25 ans) financé par la DDCS et la CAF du Var, animé par la Ligue de l'Enseignement du VAR afin de promouvoir le « mieux vivre ensemble » et de dynamiser l'engagement des jeunes. (Bourses pouvant aller jusqu'à 1500€).

[www.fol83laligue.org](http://www.fol83laligue.org),

Tél : 04 94 24 72 96 /

[initiatives.jeunes@laligue83.org](mailto:initiatives.jeunes@laligue83.org)



## Témoignage

### Kenzo, R&P Mobilité, accompagné par la Ligue de l'Enseignement – F.O.L du Var



Je me prénomme Kenzo. À 20 ans, je souhaitais mettre en œuvre un projet associatif dans le but d'aider tous et toutes à avoir accès à une mobilité électrique (adaptée à chacun/unes et éco-responsable).

Les enjeux : environnementaux, financiers et la lutte contre l'isolement (des personnes à mobilité réduite, de précarité...).

Participant au dispositif d'attribution de bourse « Ose tes idées », l'accompagnement et le suivi de mon projet par un tuteur m'a réellement aidé dans la mise en forme de la définition de celui-ci, afin de vérifier sa pérennité, son admissibilité, mais également sa bonne compréhension par le jury.

Grâce au financement obtenu, je peux dorénavant mettre en œuvre la 1<sup>ère</sup> étape pour arriver à mon objectif : faire découvrir l'usage de vélos électriques performants via un dispositif de location, et l'obtention de locaux associatifs dans lequel bénévoles et intéressés pourront s'entraider à concevoir leurs véhicules électriques.

Les membres de R&P Mobilité seront heureux de vous répondre à [rpasso.contact@gmail.com](mailto:rpasso.contact@gmail.com) et nous encourageons la mise en place de projets d'entraides en vous rapprochant du dispositif que nous avons utilisé : « Ose tes idées » !

**Le FIJ, Fonds d'Initiatives Jeunes** coordonné par la Direction départementale de la cohésion sociale Vaucluse (DDCS) et la Ligue de l'enseignement 84 pour favoriser l'engagement des jeunes dans des projets d'utilité sociale. Il est financé par la CAF 84, la MSA 84 et la politique de la Ville. [www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr) ; <https://laligue84.org/fonds-dinitiatives-jeunes>



## Témoignage

### Adrien Cezanne 18 ans, accompagné par le PIJ de Carpentras (84)



Etudiant en Management, j'agis pour rétablir à mon échelle une solidarité. Passionné de sport et de voyage, je m'inspire de mes expériences pour faire avancer les choses. Après avoir fait connaissance avec des personnes handicapées qui souhaitent élaborer un projet solidaire, j'ai décidé il y a deux ans de créer une association pour améliorer l'inclusion des personnes handicapées dans le monde du travail. Aujourd'hui nous sommes 15 étudiants à mener des actions de sensibilisation et d'accompagnement. Notre équipe au sein de l'association Viavelum, œuvre pour créer une fédération d'associations qui soutiennent l'autisme en Europe ! Et organiser des actions comme des conférences pour faire parler de cette cause qui nous tient à cœur. Nous sommes soutenus par le FIJ (Fonds d'initiatives jeunes) qui nous apporte son soutien dans notre projet :

[www.facebook.com/Viavelum-326416391095894](https://www.facebook.com/Viavelum-326416391095894)



**Le CROUS**, pour les étudiants, offre plusieurs bourses pour des projets culturels et humanitaires (Culture Action) et le FSDIE soutient leurs initiatives et engagements (voir les Bureaux de la vie étudiante-BVE des universités).

De nombreux **prix, bourses, tremplins musicaux, concours...** soutiennent les initiatives des jeunes, par exemple : tremplin « Jeunes Musiciens » de Digne-les-Bains (04), concours de nouvelles « Des livres et vous » à Gap (05), Appel à initiatives en Économie Sociale et Solidaire de la Fondation du Crédit Coopératif à Nice (06) et Toulon (83), Tremplin musical « Class'euRock » de l'association Aixqui à Aix-en-Provence (13), Bourse Jeunes Action de Familles rurales et Fédération régionale du Crédit Mutuel Méditerranée (Sud-Paca), Tremplin musical de la Tuilière (84)... plus d'infos, de prix, de bourses dans la documentation Information Jeunesse « Actuel CIDJ et CRIJPACA » :

Fiche pratique 5.62 « **Monter son projet : aides et conseils** », disponible dans le réseau Information Jeunesse. Enfin certaines municipalités proposent un échange : les jeunes participent à des actions bénévoles contre une bourse pour leurs projets, comme à Nice, Aubagne, Istres...

## Ressources :

### Création d'activité :

[www.le-carburateur.fr](http://www.le-carburateur.fr) Pôle de l'entrepreneuriat à Marseille  
[www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) et

<https://bpifrance-creation.fr> tout sur la création d'entreprise en France  
<https://la-ruche.net> (espace de coworking)  
[www.inter-made.org](http://www.inter-made.org) (incubateur de projets d'activités en ESS)  
<https://moncosens.fr> (couveuse et coworking)  
**Coopérative Jeunes Initiatives Sud** (voir le Carburateur ci-dessus)  
[www.entrepreneursdanslaville.com](http://www.entrepreneursdanslaville.com) Accompagnement projets d'activités  
<https://louvreboite.org> dispositif d'accompagnement à l'entrepreneuriat d'Apprentis d'Auteuil  
[www.adie.org](http://www.adie.org) (Association pour le Droit à l'Initiative Économique)  
[www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr) (accompagnement à la création d'activité)  
[www.positiveplanetfrance.org](http://www.positiveplanetfrance.org) (accompagnement à l'émergence des projets de création)  
[www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org) (économie sociale et solidaire en PACA)  
[www.avise.org](http://www.avise.org) (Portail du développement de l'économie sociale et solidaire au national)  
<http://cjd.net> (Centre des jeunes dirigeants d'entreprises)  
<http://cjd.es.org> (Centre des jeunes dirigeants en économie sociale)  
<http://enactus.fr> (développement de projets lycéens et étudiants)  
<http://entrepreneuriat-social.essec.edu>  
[www.entreprises.gouv.fr](http://www.entreprises.gouv.fr)  
[www.artisanatpourentreprendre.fr](http://www.artisanatpourentreprendre.fr)  
[www.cbe-emergence.com](http://www.cbe-emergence.com) (site des comités de bassin d'emploi)  
[www.initiative-france.fr](http://www.initiative-france.fr)  
[www.irce-paca.com](http://www.irce-paca.com) (accompagnement à la création et au développement des entreprises)  
[www.cnam-paca.fr](http://www.cnam-paca.fr)  
[www.paca.direccte.gouv.fr](http://www.paca.direccte.gouv.fr) (Ministère du Travail)  
[www.reseau-entreprendre-paca.fr](http://www.reseau-entreprendre-paca.fr)  
[www.entrepreneurielles.com](http://www.entrepreneurielles.com) (femmes chefs d'entreprise)  
[www.infofemmes.com](http://www.infofemmes.com) (réseau des CIDFF)  
[www.les-scop-paca.coop](http://www.les-scop-paca.coop) (entreprendre en coopérative)  
<http://jetestemonentreprise.com>

[www.esia.org](http://www.esia.org) (France Active)  
[www.crea-sol.fr](http://www.crea-sol.fr) (micro crédit)  
[www.provenceangels.com](http://www.provenceangels.com)  
(financement)  
[www.agefiph.fr](http://www.agefiph.fr) pour les créateur-  
trices en situation de handicap

### **Création d'association :**

Conseil Régional Sud Provence  
Alpes Côte-d'Azur :  
[www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)  
DDCS(PP) voir carnet d'adresses  
[www.service-public.fr/associations](http://www.service-public.fr/associations) : démarches pour  
créer son association (possible  
en ligne)  
[www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Paca](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Paca)  
(Ministère de la Culture)  
[www.unat-paca.asso.fr](http://www.unat-paca.asso.fr)  
(Tourisme social et solidaire)  
[www.babalex.org](http://www.babalex.org) : tout le  
juridique des associations  
[www.foyersrurauxpaca.org](http://www.foyersrurauxpaca.org)  
(acteurs associatifs en milieu rural)  
[www.uriopss-pacac.asso.fr](http://www.uriopss-pacac.asso.fr)  
(développer les solidarités entre  
les acteurs associatifs)  
[www.associationmodeemploi.fr](http://www.associationmodeemploi.fr)

### **Spécial étudiants**

PEPITE [www.etudiant.gouv.fr](http://www.etudiant.gouv.fr) rubrique votre emploi/  
entreprenariat étudiant  
[www.crous-nice.fr](http://www.crous-nice.fr) rubrique  
animation-culture  
[www.crous-aix-marseille.fr](http://www.crous-aix-marseille.fr)  
rubrique culture  
<http://unice.fr/vie-universitaire/vie-associative/financer-mon-projet>  
<https://vie-etudiante.univ-amu.fr/fr/fsdie-projets>

### **Pour aller plus loin :**

**Documentation Information Jeunesse** « Actuel CIDJ et CRIJPACA » : Fiches pratiques : « Créer une association », « Créer ou reprendre une entreprise », « Monter son projet : aides et conseils », disponibles dans le réseau Information Jeunesse.

### **Sur le web :**

[www.fonjep.org](http://www.fonjep.org)  
[www.up-inspirer.fr](http://www.up-inspirer.fr) magazine de  
l'économie sociale et solidaire  
<http://jobforchange.org> (emplois  
à impact social)  
[www.lanef.com](http://www.lanef.com) (finances éthiques)  
<http://lesper.fr> (portail de l'ESS  
à l'école)  
<https://makesense.org>  
(construire une société inclusive  
et durable)  
[www.socialter.fr](http://www.socialter.fr) (périodique  
innovations sociales)  
[www.solidaire-info.org](http://www.solidaire-info.org) (portail  
de la solidarité pour construire son  
projet humanitaire et solidaire)  
[www.ticketforchange.org](http://www.ticketforchange.org)  
(construction d'un monde  
désirable via entrepreneuriat et  
engagement)

### **Sources :**

Actuel CIDJ et CRIJPACA  
Guide de l'engagement tout au  
long de la vie, CRIJ Hauts de  
France :  
[www.crij-hdf.fr/storage/2019/11/guide-de-lengagement-2020.pdf](http://www.crij-hdf.fr/storage/2019/11/guide-de-lengagement-2020.pdf)  
[www.avise.org](http://www.avise.org)  
[www.cresspaca.org](http://www.cresspaca.org)



La marque référence  
de l'édition publicitaire



CONNECT

ECO

PRINT&DIGITAL

**Agence Nord (Rouen) :**

Tél. 02 32 96 31 31

**Agence Centre (Bourges) :**

Tél. 02 48 20 58 57

Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre 2020 - N° 207-02

[www.connect-comtogether.com](http://www.connect-comtogether.com)



# S'ENGAGER : RECONNAISSANCE ET VALORISATION

L'engagement dans le cadre du bénévolat ou du volontariat peut être valorisé dans de nombreuses situations : pour une recherche d'emploi, pour valider un diplôme ou pour un retour en formation...

## Des droits acquis grâce à l'engagement

### Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Un bénévole avec une expérience d'un an au moins ou un volontaire peut prétendre à une VAE pour l'obtention de tout ou partie d'un titre, d'un diplôme ou d'un certificat en rapport avec son activité bénévole.

Le candidat peut s'adresser à un point relais conseil tels que le délégué départemental à la vie associative (DDVA) ou le dispositif académique de validation des acquis (DAVA).

>> **En savoir + :**

[www.vae.gouv.fr](http://www.vae.gouv.fr)

### Compte Engagement Citoyen (CEC)

En vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le compte engagement citoyen (CEC) créé par la Loi « Travail » du 8 août 2016 est une composante du Compte Personnel d'Activité (CPA) instauré par la même loi. Le CEC recense les activités bénévoles ou volontariat et permet d'acquérir à ce titre des heures de formation inscrites sur son compte personnel de formation (CPF) à raison de 20 heures par an et par activité, dans la limite d'un plafond de 60 heures. Toutes les personnes de plus de 16 ans (dès 15 ans pour les

jeunes ayant signé un contrat d'apprentissage) peuvent, si elles remplissent les conditions, acquérir des droits au titre du CEC.

>> **En savoir + :**

[www.moncompteformation.gouv.fr](http://www.moncompteformation.gouv.fr) rubrique comprendre la formation (ou connexion à son compte CPF)

### Droits pour les étudiant.es engagé.es :



### Bon à savoir

Le Permis de conduire de la catégorie B est éligible au Compte personnel de formation (CPF). Désormais, il est possible de mobiliser les heures de formation pour financer le permis de conduire.

[http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cpa\\_permis\\_de\\_conduire\\_depliant.pdf](http://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/cpa_permis_de_conduire_depliant.pdf)

### L'année de césure

La période de césure est un temps, d'une durée maximale d'une année, pendant laquelle l'étudiant suspend sa formation d'enseignement supérieur. L'étudiant peut, pendant cette période, faire un stage, un bénévolat, un volontariat ou suivre une autre formation. Il pourra réintégrer sa formation à l'issue de sa période de césure. Les étudiant.es en césure gardent donc leur statut d'étudiant.e, sans payer de frais d'inscription. Certains établissements ne posent aucune contrainte. La reconnaissance de la « césure-engagement » intègre les expériences bénévoles, volontaires et les expé-

riences de stage ou de mobilité. Attention ! délai assez long à respecter !

### L'octroi de crédits ECTS

De très nombreux étudiants s'engagent dans le monde associatif, comme bénévoles ou dans le cadre d'une mission de Service Civique.

Les dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant existent déjà dans plus de 70% des universités. Ils prennent des formes diverses : unité d'enseignement attribuant des crédits ECTS

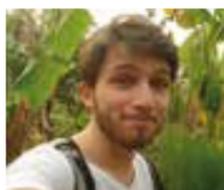
(European Credits Transfer Scale - Système européen de transfert et d'accumulation de crédits), inscription au diplôme, octroi de bonus...

L'article 29 de la Loi égalité et citoyenneté généralise ces dispositifs à l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur. Le décret n° 2017-962 du 10 mai 2017 relatif à la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans la vie associative, sociale ou professionnelle précise et complète cet article. Ainsi,

“

## Témoignage

### Lucas Babillote, lauréat de l'Institut de l'Engagement



Journaliste de formation, j'ai présenté ma candidature à l'Institut de l'Engagement dans la continuité d'une mission de service civique effectuée au sein de l'association de solidarité internationale TERRE D'ÉCHANGES (86).

Après un entretien de sélection « mémorable », en visio, du Togo, l'Institut a retenu mon projet, qui consistait à rechercher un emploi de communicant, dans une organisation « dont je partage les valeurs ». Déterminé à trouver un travail dès la fin de ma mission, je n'ai pas « attendu » l'accompagnement de l'Institut pour commencer mes recherches, et répondre à des offres d'emploi. Les choses se faisant... Une entreprise qui exerce dans le domaine de la formation, à Nice, m'a fait une offre, quelques jours après que ma chargée d'accompagnement, Mélanie De Laleu, ne me contacte pour la première fois.

On aurait légitimement pu penser que l'accompagnement de l'Institut ne me serait plus utile, avec ce nouvel emploi. Le fait est que, pendant plusieurs semaines, je n'étais pas sûr d'avoir fait le bon choix professionnel. J'ai alors vite compris que l'accompagnement de l'Institut ne s'arrêtait pas une fois « en poste ».

Mes premières semaines à l'Institut se sont vite transformées en coaching. Ma chargée d'accompagnement, Mélanie, a su m'aider, me conseiller, et m'apporter des clés de réflexion, tout en continuant, parallèlement, à me transférer des offres d'emploi, pour me permettre de garder un œil sur le marché du travail. («L'un n'empêche pas l'autre»). Si l'accompagnement offert par l'Institut ne m'a pas permis de trouver un emploi, celui-ci a facilité mon intégration dans une entreprise... dans laquelle je suis toujours en poste aujourd'hui. J'ai sans doute beaucoup moins sollicité ma chargée d'accompagnement que n'ont pu le faire d'autres lauréats. Mais les rares fois où j'ai eu besoin de conseils, ou d'un regard extérieur, ma chargée d'accompagnement à l'Institut de l'Engagement a répondu présente.

tous les établissements d'enseignement supérieur doivent mettre en place un dispositif de reconnaissance des compétences et aptitudes acquises dans le cadre d'une activité bénévole au sein d'une association. Sont également reconnus et valorisés, selon les mêmes modalités, les activités professionnelles, militaires dans la réserve opérationnelle, les engagements de sapeur-pompier volontaire, les missions de Service Civique ou de volontariat.

### **L'Institut de l'Engagement**

L'Institut de l'Engagement s'adresse aux jeunes bénévoles ou volontaires, âgés de 16 à 29 ans, repérés pour leur potentiel, la qualité de leur engagement et l'intérêt de leur projet d'avenir.

L'Institut de l'Engagement intervient à l'issue de la période d'engagement et apporte des outils pour révéler les talents des jeunes et les accompagne afin de mener à bien leur projet d'avenir : reprendre une formation, trouver un emploi, créer une activité. Chaque jeune lauréat.e est suivi.e, pendant un an (deux ans pour la création d'activité) par un.e chargé.e d'accompagnement de l'Institut et accompagné.e par un parrain ou une marraine spécialisé.e dans le domaine de son projet. L'Institut organise quatre séminaires annuels pour les lauréat.es et favorise la mise en relation des jeunes avec des entreprises, établissements scolaires, associations et collectivités partageant les mêmes valeurs.

>> **En savoir + :**  
[www.engagement.fr](http://www.engagement.fr)

## **Les outils de valorisation**

### **Portefeuille de compétences**

C'est un outil unique et personnel qui peut accompagner tout au long de la vie personnelle et professionnelle. Il permet de rassembler les preuves des compétences et des connaissances acquises au cours des différentes expériences personnelles et professionnelles. Il aide ainsi à définir l'expérience bénévole en termes de compétences, qui peuvent être transcrites dans le Passeport bénévole.

>> **En savoir + :**

[www.associations.gouv.fr/le-portefeuille-de-competences.html](http://www.associations.gouv.fr/le-portefeuille-de-competences.html)

### **Passeport bénévole**

Outil créé par France Bénévolat avec l'appui de l'AFPA, du ministère de l'Éducation Nationale, de la Caisse des Dépôts et Consignations, de Pôle Emploi et de la FONDA. Il permet de répertorier toutes les missions accomplies et de valoriser les compétences acquises. Le Passeport bénévole est reconnu comme pièce justificative pour les dossiers VAE du Ministère de l'Éducation Nationale et de l'AFPA. Il rentre dans le cadre des démarches d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience de Pôle Emploi.

>> **En savoir + :**

[www.passeport-benevole.org](http://www.passeport-benevole.org) ;  
[www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole/passeport-benevole](http://www.francebenevolat.org/actions-et-programmes/valorisation-de-l-experience-benevole/passeport-benevole)

## **Ressources**

DRDJSCS PACA :

<http://paca.drdjcs.gouv.fr>

Compte engagement citoyen :

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)



## Bon à savoir

Contactez votre municipalité pour avoir les coordonnées des espaces liés à la vie associative (Maison des associations, Cité des associations, ...)

**Documentation Information Jeunesse** « Actuel CIDJ et CRIJPACA » : Fiches pratiques : « La Validation des acquis de l'expérience », « Volontariat et bénévolat », disponibles dans le réseau Information Jeunesse.

### Sources :

Actuel CIDJ et CRIJPACA  
Le guide du bénévolat 2018/2019 à télécharger sur :

[www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide\\_du\\_benevolat.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/guide_du_benevolat.pdf)  
[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)  
[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)  
[www.passeport-benevole.org](http://www.passeport-benevole.org)  
[www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr)  
<https://www.letudiant.fr/etudes/parcoursup/parcoursup-l-annee-de-cesure-mode-d-emploi.html>  
[www.fondationlafrancesengage.org](http://www.fondationlafrancesengage.org)

## CARNET D'ADRESSES

### Adresses ressources :

**DRDJSCS PACA – Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale –**  
<http://paca.drdjscs.gouv.fr>  
Rubrique Jeunesse

>> **Service Vie associative**  
[drdjscs-paca-vie-associative@jscs.gouv.fr](mailto:drdjscs-paca-vie-associative@jscs.gouv.fr)  
04 88 04 00 21

>> **Référents régionaux Service civique :**  
M.GUEYE Khalifa  
[khalifa.gueye@jscs.gouv.fr](mailto:khalifa.gueye@jscs.gouv.fr)  
04 88 04 00 45

Mme SUAREZ Nicole,  
[nicole.suarez@drjcs.gouv.fr](mailto:nicole.suarez@drjcs.gouv.fr)  
04 88 04 09 60

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale et PP des Alpes-de-Haute-Provence DDCSPP 04 :**  
[www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr)

>> **Référente Vie associative et Référente Service civique :**  
Mme CORRIOL Sandrine  
[sandrine.corriol@alpes-de-haute-provence.gouv.fr](mailto:sandrine.corriol@alpes-de-haute-provence.gouv.fr)  
04 92 30 37 76

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale et PP des Hautes Alpes DDCSPP 05 :**  
[www.hautes-alpes.gouv.fr](http://www.hautes-alpes.gouv.fr)

>> **Référente Vie associative**  
Mme Perrine MARCELLON  
[ddcspp-ddva@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:ddcspp-ddva@hautes-alpes.gouv.fr)

>> **Référent Service civique**  
M. MOUGEL Sylvain  
[sylvain.mougel@hautes-alpes.gouv.fr](mailto:sylvain.mougel@hautes-alpes.gouv.fr)  
04 92 22 22 85

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Alpes-Maritimes - DDCS 06 :**  
CADAM  
[www.alpes-maritimes.gouv.fr](http://www.alpes-maritimes.gouv.fr)

**>> Référente Vie associative**

Mme COLL Fanny  
04 93 72 27 54  
[fanny.coll@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:fanny.coll@alpes-maritimes.gouv.fr)

**>> Référent Service civique**

M. BEDDOUK Jean-Gabriel  
04 93 72 27 53  
[jean-gabriel.beddouk@alpes-maritimes.gouv.fr](mailto:jean-gabriel.beddouk@alpes-maritimes.gouv.fr)

**Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale  
des Bouches-du-Rhône -  
DDCS 13 :**

[www.bouches-du-rhone.gouv.fr](http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr)

**>> Délégué Départemental  
à la Vie associative**

M. ROQUES Benjamin  
[benjamin.roques@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:benjamin.roques@bouches-du-rhone.gouv.fr)  
04 91 00 57 60

**>> Référents Service civique**

Mme QUITTET Gwendoline  
04 86 94 70 20  
[gwendoline.quentet@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:gwendoline.quentet@bouches-du-rhone.gouv.fr)

M. DESMARAIS Cédric  
04 86 94 70 05  
[cedric.desmarais@bouches-du-rhone.gouv.fr](mailto:cedric.desmarais@bouches-du-rhone.gouv.fr)

**Direction Départementale de  
la Cohésion Sociale du Var -  
DDCS 83 :** [www.var.gouv.fr](http://www.var.gouv.fr)

**>> Référente Vie associative**

Mme ROCCO Margaux  
[margaux.rocco@var.gouv.fr](mailto:margaux.rocco@var.gouv.fr)  
04 83 24 62 11

**>> Référents Service civique**

Mme FRESNO-GAUDIN Marine  
04 83 24 62 21  
[marine.fresno-gaudin@var.gouv.fr](mailto:marine.fresno-gaudin@var.gouv.fr)  
M. PREBISKI Mickaël  
04 83 24 62 18  
[mickaël.prebiski@var.gouv.fr](mailto:mickaël.prebiski@var.gouv.fr)

**Direction Départementale  
de la Cohésion Sociale du  
Vaucluse - DDCS 84 :**  
[www.vaucluse.gouv.fr](http://www.vaucluse.gouv.fr)

**>> Service Vie associative**

[ddcs-vie-associative@vaucluse.gouv.fr](mailto:ddcs-vie-associative@vaucluse.gouv.fr)  
04 88 17 86 60

**>> Référents Service civique**

M. AYACHE Philippe  
04 88 17 86 68  
[philippe.ayache@vaucluse.gouv.fr](mailto:philippe.ayache@vaucluse.gouv.fr)

M. ROBERT Éric  
04 88 17 86 63  
[eric.robert@vaucluse.gouv.fr](mailto:eric.robert@vaucluse.gouv.fr)

**Conseil Régional Sud  
Provence-Alpes-Côte  
d'Azur :** [www.maregionsud.fr](http://www.maregionsud.fr)

>> E-Pass Jeunes  
>> Parlement régional de la  
Jeunesse (PRJ)

Conseil Départemental Alpes-  
de-Haute-Provence (04) :

[www.mondepartement04.fr](http://www.mondepartement04.fr)

Conseil Départemental  
Hautes-Alpes (05) :

[www.hautes-alpes.fr](http://www.hautes-alpes.fr)

Conseil Départemental  
Alpes-Maritimes (06) :

[www.departement06.fr](http://www.departement06.fr)

Conseil Départemental  
Bouches-du-Rhône (13) :

[www.departement13.fr](http://www.departement13.fr)

Conseil Départemental Var  
(83) :

[www.var.fr](http://www.var.fr)

Conseil Départemental  
Vaucluse (84) :

[www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr)

**Mouvement Associatif  
Région Sud PACA**

(anciennement FSPMA Fond  
de Solidarité et de Promotion)

[www.fspma.fr](http://www.fspma.fr)

**France bénévolat :**

[www.francebenevolat.org](http://www.francebenevolat.org)

**Tous bénévoles :**

[www.tousbenevoles.org](http://www.tousbenevoles.org)

# Le Réseau Information Jeunesse Provence-Alpes-Côte d'Azur

## **CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur**

96 la Canebière 13001 Marseille

04 91 24 33 50

[bonjour@crijpaca.fr](mailto:bonjour@crijpaca.fr)

[www.infojeunesse-paca.fr](http://www.infojeunesse-paca.fr)

## **04 - Alpes-de-Haute-Provence**

### **Château-Arnoux-Saint-Auban**

Point information jeunesse

CCAS

04 92 31 29 35 / 06 45 80 78 26

[pij@mairie-casa04.fr](mailto:pij@mairie-casa04.fr)

### **Gréoux-les-Bains**

Point information jeunesse

Centre social San Bastian

04 92 78 19 17

[espacejeune.greoux@wanadoo.fr](mailto:espacejeune.greoux@wanadoo.fr)

### **Manosque**

Point information Jeunesse

MJC

04 92 72 43 08

[mjc-coordonateur-jeunesse@orange.fr](mailto:mjc-coordonateur-jeunesse@orange.fr)

### **Peyruis**

Point information jeunesse

04 86 49 15 22

[passojeunes04marionrobert@outlook.fr](mailto:passojeunes04marionrobert@outlook.fr)

[www.passojeunes04.org](http://www.passojeunes04.org)

### **Sainte-Tulle**

Point information jeunesse

04 92 79 34 52

[pij@mairie-saintetulle.fr](mailto:pij@mairie-saintetulle.fr)

## **05 - Hautes-Alpes**

### **Gap**

Bureau information jeunesse

Maison des habitants

04 92 53 22 77

[bij@ville-gap.fr](mailto:bij@ville-gap.fr)

[www.ville-gap.fr](http://www.ville-gap.fr)

### **L'Argentière-la-Bessée**

Point information jeunesse

Maison de services au Public

du Pays des Écrins

04 92 23 06 21

[msap@cc-paysdesecrins.com](mailto:msap@cc-paysdesecrins.com)

[www.cc-paysdesecrins.com](http://www.cc-paysdesecrins.com)

### **Serres**

Point information jeunesse

Espace France service

04 92 67 08 25

[pij.rsp.ccserrois@gmail.com](mailto:pij.rsp.ccserrois@gmail.com) ;

[marie.rousseau@sisteronais-buech.fr](mailto:marie.rousseau@sisteronais-buech.fr)

## **06 - Alpes-Maritimes**

### **Antibes**

Bureau information jeunesse

Centre Salusse Santoni

04 92 90 52 38

[accueil.bij@ville-antibes.fr](mailto:accueil.bij@ville-antibes.fr)

[www.antibes-juanlespins.com/jeunesse/bureau-information-jeunesse](http://www.antibes-juanlespins.com/jeunesse/bureau-information-jeunesse)

### **Beausoleil**

Bureau information jeunesse

04 93 96 02 18

[bij@ccas-beausoleil.fr](mailto:bij@ccas-beausoleil.fr)

<https://www.facebook.com/bijbeausoleil>

### **Cannes**

Bureau Information Jeunesse

04 97 06 46 25

[bij@ville-cannes.fr](mailto:bij@ville-cannes.fr);

[karim.jabari@ville-cannes.fr](mailto:karim.jabari@ville-cannes.fr)

[www.cannes.com](http://www.cannes.com)

### **Cap-d'Ail**

Bureau information jeunesse  
du SIVOM de Villefranche sur  
Mer

04 93 41 91 80

[bij.capdail@sivom-villefranche.org](mailto:bij.capdail@sivom-villefranche.org)

[www.sivom-villefranche.org](http://www.sivom-villefranche.org)

### **La Colle-sur-Loup**

Point Information Jeunesse

04 93 24 68 36

[espacejeune-lacolle@orange.fr](mailto:espacejeune-lacolle@orange.fr)

[www.facebook.com/espace.jeune.14?ref=ts](http://www.facebook.com/espace.jeune.14?ref=ts)

### **La Trinité**

Bureau Information Jeunesse

SIVOM Val de Banquière

04 92 00 10 37

[bij.trinite@svdb.fr](mailto:bij.trinite@svdb.fr)

### **Le Cannet**

Bureau information jeunesse

Le Cannet Rocheville

Service Animations Enfance

Jeunesse

04 92 59 27 30

[aej@mairie-le-cannet.fr](mailto:aej@mairie-le-cannet.fr) ;

[nabdelaziz@mairie-le-cannet.fr](mailto:nabdelaziz@mairie-le-cannet.fr)

[www.lecannet.fr](http://www.lecannet.fr)

### **Menton**

Bureau information jeunesse

04 92 10 51 00

[bij.menton@wanadoo.fr](mailto:bij.menton@wanadoo.fr) ;

[bij@ville-menton.fr](mailto:bij@ville-menton.fr)

### **Nice**

Bureau Information Jeunesse  
de Nice

Cap Jeunesse Cote d'Azur

04 93 80 93 93

[bij@cap-jeunesse.fr](mailto:bij@cap-jeunesse.fr)

<http://twitter.com/capjeunesseca>

Capjeunesseca

[www.cap-jeunesse.fr](http://www.cap-jeunesse.fr)

[www.facebook.com/capjeunesseca](http://www.facebook.com/capjeunesseca)

### **Roquebrune-Cap-Martin**

Point Information Jeunesse

04 92 10 21 38

[service.sports@mairiercm.fr](mailto:service.sports@mairiercm.fr)

### **Saint-Laurent-du-Var**

Bureau information jeunesse

Service municipal ADEEL

(Animation Développement

Économique Emploi Laurentin)

04 92 12 20 30 / 35

[bij@saintlaurentduvar.fr](mailto:bij@saintlaurentduvar.fr)

### **Vallauris**

Bureau information jeunesse

Vallauris

04 92 95 15 02

[prodriguez@vallauris.fr](mailto:prodriguez@vallauris.fr) ;

[ssoares@vallauris.fr](mailto:ssoares@vallauris.fr)

### **Villeneuve-Loubet**

Bureau information jeunesse

CUB'J- Service jeunesse

07 63 09 06 59

[amandine.raya@villeneuve-loubet.fr](mailto:amandine.raya@villeneuve-loubet.fr)

[villeneuve-loubet.fr](http://www.villeneuve-loubet.fr)

[www.villeneuve-loubet.fr](http://www.villeneuve-loubet.fr)

## **13 - Bouches-du-Rhône**

### **Aix-en-Provence**

Centre Information Familles

04 42 91 98 01

[cif@mairie-aixenprovence.fr](mailto:cif@mairie-aixenprovence.fr)

[www.mairie-aixenprovence.fr](http://www.mairie-aixenprovence.fr)

### **Allauch**

Point information jeunesse

Mairie d'Allauch - Service

Jeunesse-Prévention

04 86 67 46 20

[t.dalmasso@allauch.com](mailto:t.dalmasso@allauch.com) ;

[e.napoleoni@allauch.com](mailto:e.napoleoni@allauch.com)

### **Aubagne**

Service Information Jeunesse

04 42 18 19 64

[pjij@aubagne.fr](mailto:pjij@aubagne.fr)

[www.aubagne.fr](http://www.aubagne.fr)

### **Châteaurenard**

Point information jeunesse

Pôle jeunesse - Mairie de

Châteaurenard

04 90 94 44 10

[jeunesse@chateaurenard.com](mailto:jeunesse@chateaurenard.com)

### **Gardanne**

Point information jeunesse

Service jeunesse - Mairie de

Gardanne

04 42 65 77 30

[jeunesse@ville-gardanne.fr](mailto:jeunesse@ville-gardanne.fr)

[www.ville-gardanne.fr](http://www.ville-gardanne.fr)

### **Gémenos**

Point information jeunesse  
04 42 32 10 52  
[pij@mairie-gemenos.fr](mailto:pij@mairie-gemenos.fr)

### **Istres**

Point information jeunesse  
Espace pluriel jeunes  
04 42 56 25 19  
[epj@wanadoo.fr](mailto:epj@wanadoo.fr);  
[l.bruccoleri@epj.fr](mailto:l.bruccoleri@epj.fr)  
[www.epj.fr](http://www.epj.fr)

### **La Ciotat**

Bureau information jeunesse  
Maison des associations  
04 42 83 85 57  
[bij.ciotat@mairie-laciotat.fr](mailto:bij.ciotat@mairie-laciotat.fr)  
[www.mairie-laciotat.fr](http://www.mairie-laciotat.fr)

### **Lambesc**

Point information jeunesse  
Mairie annexe  
04 42 17 02 95  
[pij@lambesc.fr](mailto:pij@lambesc.fr)

### **Marseille**

Centre régional d'Information  
Jeunesse Provence-Alpes-  
Côte d'Azur  
04 91 24 33 50  
[bonjour@crijpaca.fr](mailto:bonjour@crijpaca.fr)  
[www.infojeunesse-paca.fr](http://www.infojeunesse-paca.fr)

### **Marseille**

Association d'aide aux jeunes  
travailleurs  
AAJT  
04 91 07 80 00  
[marguerite-laurine.de-oliveira@aajt.asso.fr](mailto:marguerite-laurine.de-oliveira@aajt.asso.fr)  
[www.aajt.asso.fr](http://www.aajt.asso.fr)

### **Marseille**

Point information jeunesse -  
Marseille La Castellane  
Centre social La Castellane  
04 91 46 04 39  
[contact@cs-lacastellane.com](mailto:contact@cs-lacastellane.com)  
[www.cs-lacastellane.com](http://www.cs-lacastellane.com)

### **Plan-de-Cuques**

Point Jeunes  
Mairie de Plan-de-Cuques  
04 91 68 61 11  
[pointjeunes@plandecuques.fr](mailto:pointjeunes@plandecuques.fr)  
[www.plandecuques.fr](http://www.plandecuques.fr)

### **Saint-Martin-de-Crau**

Point information jeunesse  
Centre social Les Oliviers  
04 90 47 95 55  
[pij.cso@orange.fr](mailto:pij.cso@orange.fr)  
[www.centre-social-les-oliviers.asso.fr](http://www.centre-social-les-oliviers.asso.fr)

### **Saint-Rémy-de-Provence**

MDJ - Saint-Rémy-de-  
Provence  
Maison de la Jeunesse  
04 90 90 56 17  
06 44 39 74 52  
[jeunesse@mairie-saintremydeprovence.fr](mailto:jeunesse@mairie-saintremydeprovence.fr)  
[www.mairie-saintremydeprovence.fr](http://www.mairie-saintremydeprovence.fr)

### **Venelles**

Point information jeunesse  
Service jeunesse et sports  
04 42 54 09 09  
[pij@venelles.fr](mailto:pij@venelles.fr)

## **83 - Var**

### **Bormes-les-Mimosas**

Point information jeunesse -  
Relais emploi  
04 94 01 58 60  
04 94 05 34 50  
[pij@ville-bormes.fr](mailto:pij@ville-bormes.fr)  
[www.ville-bormes.fr](http://www.ville-bormes.fr)

### **Brignoles**

Bureau Information Jeunesse  
04 98 05 16 73  
06 07 21 50 31  
[ij@brignoles.fr](mailto:ij@brignoles.fr)  
[www.brignoles.fr](http://www.brignoles.fr)

### **Cavalaire-sur-Mer**

Point information jeunesse  
04 94 01 90 00  
[bij@cavalaire.fr](mailto:bij@cavalaire.fr)  
[www.cavalaire.fr](http://www.cavalaire.fr)

### **Cuers**

Point information jeunesse  
04 94 28 5112  
04 94 13 50 70 (Mairie)  
[dcornara@cuers.fr](mailto:dcornara@cuers.fr)  
[www.ville-de-cuers.com](http://www.ville-de-cuers.com)

### **Draguignan**

Bureau information jeunesse  
04 94 68 27 00  
[bij@ville-draguignan.fr](mailto:bij@ville-draguignan.fr)  
[www.facebook.com/draguignanBij](https://www.facebook.com/draguignanBij)  
[www.ville-draguignan.fr](http://www.ville-draguignan.fr)

### **Fréjus**

Point information jeunesse  
Centre d'animation de  
Villeneuve  
04 94 52 21 47  
[pijca@ville-frejus.fr](mailto:pijca@ville-frejus.fr)

### **Garéoult**

Bureau information jeunesse  
04 94 80 94 90  
[service-jeunesse@gareoult.fr](mailto:service-jeunesse@gareoult.fr)  
[www.facebook.com/Service-Jeunesse-Ville-de-Gareoult](https://www.facebook.com/Service-Jeunesse-Ville-de-Gareoult)  
[www.gareoult.fr](http://www.gareoult.fr)

### **La Garde**

Bureau information jeunesse  
04 94 21 60 64  
[bij\\_lagarde@yahoo.fr](mailto:bij_lagarde@yahoo.fr)  
[www.ville-lagarde.fr](http://www.ville-lagarde.fr)

### **La Londe-les-Maures**

Bureau Information Jeunesse  
04 94 01 54 38  
06 68 21 51 73  
[bij@lalondelesmaures.fr](mailto:bij@lalondelesmaures.fr)  
<http://fr-fr.facebook.com/bijdelalondelesmaures>  
[www.ville-lalondelesmaures.fr](http://www.ville-lalondelesmaures.fr)

### **La Seyne-sur-Mer**

Bureau information jeunesse  
04 94 06 07 80  
[bij83500@gmail.com](mailto:bij83500@gmail.com)

### **Le Beausset**

Bureau information jeunesse  
Mairie du Beausset - Pôle  
Saint Exupéry  
04 94 02 39 23  
[bij@ville-lebeausset.fr](mailto:bij@ville-lebeausset.fr)

### **Le Luc-en-Provence**

Point information jeunesse  
Mairie du Luc - Service  
jeunesse  
04 94 47 99 72  
04 94 50 01 12 (Mairie)  
[pij@mairie-leluc.fr](mailto:pij@mairie-leluc.fr)

### **Le Muy**

Bureau Information Jeunesse  
Maison des associations  
04 98 12 49 36  
[bij.lemuy83520@gmail.com](mailto:bij.lemuy83520@gmail.com)  
[www.ville-lemuy.fr](http://www.ville-lemuy.fr)

### **Rocbaron**

Bureau information Jeunesse  
04 94 72 84 66  
[bij@mairie-rocbaron.fr](mailto:bij@mairie-rocbaron.fr)  
Compte Instagram : bij83136

### **Roquebrune-sur-Argens**

Point Information Jeunesse  
04 94 81 23 60  
06 78 03 28 77  
[pij@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:pij@mairie-roquebrune-argens.fr)  
[bjroquebrune@gmail.com](mailto:bjroquebrune@gmail.com) ;  
[bjeunesse@mairie-roquebrune-argens.fr](mailto:bjeunesse@mairie-roquebrune-argens.fr)

### **Sainte-Maxime**

Bureau information jeunesse -  
Sainte-Maxime  
04 94 79 97 05  
[bij@ste-maxime.fr](mailto:bij@ste-maxime.fr)  
[www.sainte-maxime.fr](http://www.sainte-maxime.fr)

### **Saint-Raphaël**

Esp@ce Jeunesse  
04 98 11 89 75  
[bij@ville-saintraphael.fr](mailto:bij@ville-saintraphael.fr)  
<http://www.facebook.com/bijdesaintraphael>

### **Toulon**

Bureau information jeunesse  
04 83 16 67 90  
[bijtoulon@mairie-toulon.fr](mailto:bijtoulon@mairie-toulon.fr) ;  
[rguenifi@mairie-toulon.fr](mailto:rguenifi@mairie-toulon.fr)  
[www.toulon.fr/toulon-pratique/article/bureau-information-jeunesse](http://www.toulon.fr/toulon-pratique/article/bureau-information-jeunesse)

### **Vinon-sur-Verdon**

Point information jeunesse  
Centre social et culturel  
"Maison du partage"  
04 92 79 34 62  
[cschvv.periscolaire@orange.fr](mailto:cschvv.periscolaire@orange.fr)

## 84 - Vaucluse

### Avignon

Espace Information Jeunesse  
- Avignon/Montfavet  
Centre social et culturel  
Espelido  
04 90 32 45 65  
06 42 01 99 63  
[jeunesse@espelido.fr](mailto:jeunesse@espelido.fr)  
[www.espelido.fr/index.php/enfance/jeunesse](http://www.espelido.fr/index.php/enfance/jeunesse)

### Avignon

Point Information Jeunesse  
Centre Social Monfleury  
04 90 82 62 07  
[mptmonfleury.jeunesse@gmail.com](mailto:mptmonfleury.jeunesse@gmail.com) / [dylanjeunesse@mptmonfleury.fr](mailto:dylanjeunesse@mptmonfleury.fr)  
<https://maisonpourtousmonfleury.fr>

### Carpentras

Point Information Jeunesse  
Maison du Citoyen  
04 90 60 84 00  
[jeunesse@carpentras.fr](mailto:jeunesse@carpentras.fr)  
<http://pij.carpentras.fr/accueil.html>

### Cavaillon

Point information jeunesse  
Service jeunesse  
04 90 71 96 06  
[a.bounouar@ville-cavaillon.fr](mailto:a.bounouar@ville-cavaillon.fr)

### Jonquières

Point information jeunesse  
Centre socioculturel  
04 90 70 59 17  
[infojeunesse@jonquieres.fr](mailto:infojeunesse@jonquieres.fr)  
[www.jonquieres.fr](http://www.jonquieres.fr)

### Lapalud

Espace Jeunes de Lapalud  
Espace Julian  
04 90 66 40 09

### Le Pontet

Bureau information jeunesse  
Espace ressources  
04 90 03 09 50  
[bij.pontet@hotmail.fr](mailto:bij.pontet@hotmail.fr)

### L'Isle-sur-la-Sorgue

Point information jeunesse  
04 90 24 50 19  
[pij@islesurlasorgue.fr](mailto:pij@islesurlasorgue.fr)

### Maubec

Point information jeunesse -  
Association AVEC  
04 86 50 80 10  
06 11 37 99 84  
[jeunesse@aveclagare.org](mailto:jeunesse@aveclagare.org)  
[www.aveclagare.org](http://www.aveclagare.org)

### Mondragon

Espace Jeunes de  
Mondragon  
Espace culturel Jean Ferrat  
04 90 40 49 12

### Morières-lès-Avignon

Espace Information Jeunesse  
Espace culturel Folard  
04 86 19 20 35  
[espace-ij@morieres.fr](mailto:espace-ij@morieres.fr)  
[www.ville-moriereslesavignon.fr/espace-information-jeunesse](http://www.ville-moriereslesavignon.fr/espace-information-jeunesse)

### Mornas

Espace Jeunes de Mornas  
Chapelle Saint Pierre  
04 90 41 24 23

### Pernes-les-Fontaines

Point information jeunesse  
La Conserverie  
04 90 66 66 94  
[conserverie@jeunesse-perneslesfontaines.fr](mailto:conserverie@jeunesse-perneslesfontaines.fr)  
[www.jeunesse-perneslesfontaines.fr](http://www.jeunesse-perneslesfontaines.fr)

### Sarrians

Point information jeunesse  
07 77 00 37 33  
06 07 95 89 21  
[pij-sarrians@hotmail.fr](mailto:pij-sarrians@hotmail.fr)  
[www.ville-sarrians.fr](http://www.ville-sarrians.fr)

### Valréas

Bureau information jeunesse  
Centre socioculturel AGC  
04 90 35 24 27  
[mediationpij.valreas@gmail.com](mailto:mediationpij.valreas@gmail.com)





Une force  
Une ouverture  
Un engagement

Un défi :

**le meilleur  
pour tous**

Rejoignez la plus grande  
**université francophone**

@univamu  
[www.univ-amu.fr](http://www.univ-amu.fr)

DÉPART  
18:25

PAR CHÈQUE-VACANCES

## Découvrez Départ18:25 : le programme d'aide au départ en vacances pour les jeunes de 18 à 25 ans avec une aide financière de l'ANCV\*

Collectivités locales, universités,  
écoles, associations, BDE, CFA, CSE...

Étudiant, apprenti, alternant,  
service civique,...

Vous représentez un organisme au contact d'un public jeune ?

Vous-même avez entre 18 et 25 ans et souhaitez partir en vacances ?

Rendez-vous sur **Départ1825.com** pour bénéficier d'une aide financière  
prenant en charge 75% du coût des séjours dans la limite de 200 €.



Rendez-vous sur :

**depart1825.com**



Avec le soutien du Ministère en  
charge du tourisme



\* 75 % du coût de séjour, dans la limite de 200 € avec 50 € minimum de reste à charge (après déduction de l'aide).  
Voir conditions sur depart1825.com